



Plan de Vigilance 2023

Mai 2024



Présentation du document

Ce document présente le Plan de Vigilance de STMicroelectronics France (le “Plan de Vigilance” ou le “Plan”) établi en application de la loi 2017-39 du 27 mars 2017 et a pour objet de présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en œuvre afin d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, ainsi que l'environnement, résultant des activités de STMicroelectronics France SAS et des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-16 (II) du code de commerce (“ST France”), ainsi que des activités des fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités s'inscrivent dans le cadre de cette relation.



Le Plan comporte notamment :

- une cartographie des risques ;
- des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie ;
- des actions d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves ;
- un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements ;
- un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre.

Le Plan comprend également un compte-rendu de sa mise en œuvre effective, conformément aux dispositions de l'article L.225-102-4 du code de commerce, ainsi que des perspectives d'évolution.

ST France s'assure que les valeurs fondamentales du Groupe STMicroelectronics (“STMicroelectronics” ou “ST” ou le “Groupe” ou le “Groupe ST”) sont appliquées et respectées, par l'ensemble de ses dirigeants et de ses employés, mais aussi par les fournisseurs et les sous-traitants avec lesquels ST France entretient des relations commerciales établies.

Le Plan contient des données relatives à l'exercice 2023, concernant essentiellement ST France mais il comporte également quelques données au niveau du Groupe ST.

Sommaire

1. Présentation de STMicroelectronics	4	5. Les actions de ST face aux risques dans sa chaîne d'approvisionnement	43
1.1 L'activité de STMicroelectronics - La microélectronique	5	5.1 La gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement de ST France	44
1.2 Le Groupe STMicroelectronics	7	5.2 Cartographie des risques dans la chaîne d'approvisionnement	46
1.3 STMicroelectronics France	8	5.3 Programmes d'atténuation et de remédiation des risques	47
2. Cadre d'élaboration du Plan de Vigilance	9	5.4 Actions d'atténuation et de remédiation des risques	51
2.1 Périmètre du Plan	10	6. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements	52
2.2 Gouvernance du Plan	11	Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements	53
2.3 Dialogue avec les parties prenantes	12	7. Contrôle de l'efficacité du dispositif de vigilance	55
2.4 L'approche de la gestion des impacts par ST France	14	Contrôle de l'efficacité du dispositif de vigilance	56
2.5 Cadre de gestion globale des risques	16	8. Mise en œuvre du Plan de Vigilance	57
3. Cartographie des risques	17	Mise en œuvre du Plan de Vigilance	58
3.1 Univers des risques "devoir de vigilance"	18	9. Amélioration continue et perspectives	62
3.2 Cartographie des risques	19	Amélioration continue et perspectives	63
4. Les actions de ST France face aux risques identifiés dans ses opérations	21		
Les actions de ST France	22		
4.1 En matière de droits humains et libertés fondamentales	23		
4.2 En matière de santé et sécurité	31		
4.3 En matière d'environnement	35		



1. Présentation de STMicroelectronics

1.1 | L'activité de STMicroelectronics

La microélectronique

Qu'est-ce que la microélectronique ?

La microélectronique révolutionne le monde par des innovations majeures apportant des solutions aux deux grands défis sociétaux d'aujourd'hui que sont la transition écologique et la digitalisation. Elle consiste à maîtriser l'ensemble des étapes clés qui conduisent à la fabrication de puces électroniques, ce qui passe par la conception et le développement des procédés permettant de miniaturiser des systèmes complexes.

Dans l'industrie des semiconducteurs, on distingue trois types d'acteurs :

- les fabricants dits "intégrés" (Integrated Device Manufacturer – IDM), comme STMicroelectronics, qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des circuits intégrés ;
- les sociétés dites "fabless" (sans outil de production), qui conçoivent et commercialisent des puces, mais qui sous-traitent leur fabrication à des sociétés de fonderie ;
- les sociétés de fonderie qui produisent des puces conçues par leurs clients.

De la résistance au transistor, du circuit intégré au microprocesseur en passant par les diodes, les puces électroniques, sont extrêmement nombreuses et remplissent des fonctions variées. Elles sont présentes dans la quasi-totalité des objets du quotidien (téléphones mobiles, appareils photos, électroménager, ordinateurs, consoles de jeux, détecteurs de mouvement pour allumer et éteindre les éclairages, panneaux solaires, éoliennes, etc.), ainsi que dans les grands domaines stratégiques de la société (la santé avec les appareils d'imagerie médicale, la mobilité avec les systèmes d'aide à la conduite, la "SmartCity" ou ville connectée, l'Industrie 4.0 ou industrie du futur qui correspond à une nouvelle façon d'organiser les moyens de production, etc.). On estime que sur une journée chaque personne utilise environ 250 puces électroniques qui sont présentes dans son environnement quotidien.



A quels enjeux répond la microélectronique ?

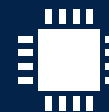
La microélectronique est un levier indispensable pour relever les défis sociétaux, qu'ils soient dans les domaines sociaux et économiques (santé, automatisation, travail en distanciel), environnementaux (transition énergétique, électrification, innovation agricole), et du numérique (intelligence artificielle, cloud, connectivité).



Social et économique



Climat et ressources



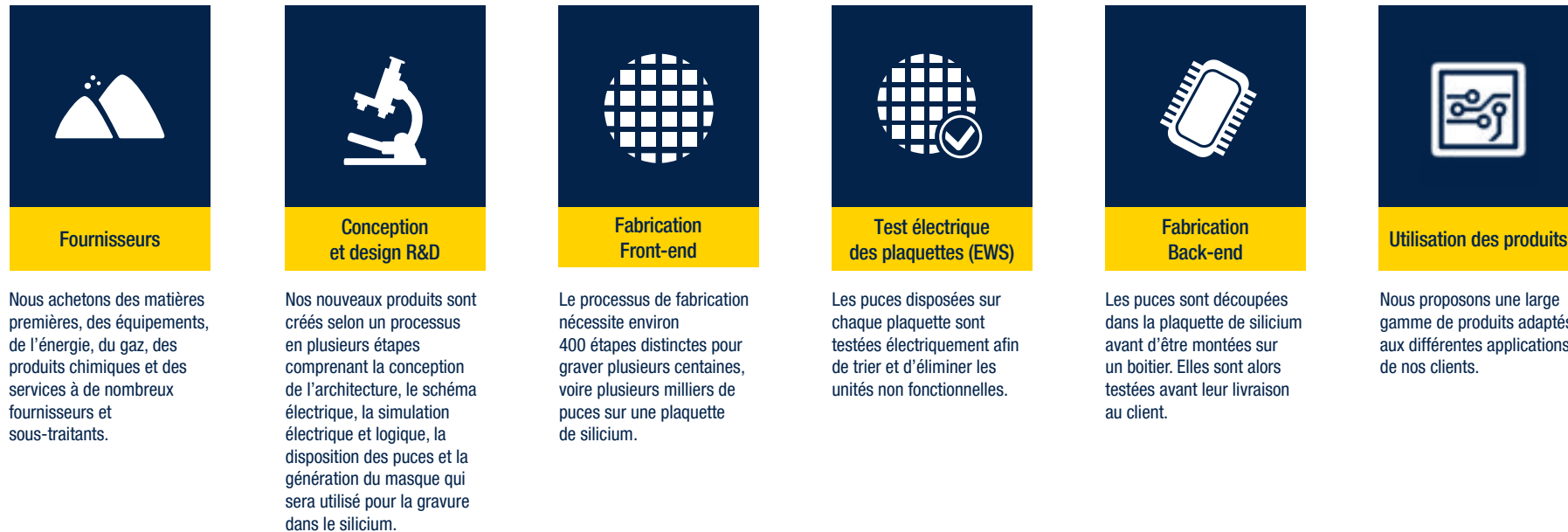
Monde connecté

Comment fabrique-t-on une puce électronique ?

Une puce électronique, composée de matériaux dits “semiconducteurs”, s’apparente au cerveau et au centre nerveux d’un appareil électronique. Elle possède un ensemble de circuits électriques qui vont avoir comme objectifs de transmettre, traiter ou stocker des informations à une échelle nanométrique (c’est-à-dire infiniment petite).

Les semiconducteurs sont conçus à partir de lingots de silicium découpés en plaquettes. Les puces sont ensuite gravées sur les plaquettes puis découpées et assemblées en boîtiers. Ces boîtiers sont ensuite intégrés dans les produits finaux des clients selon l’application visée (voiture, téléphone, robotique, informatique, etc.). Le processus global prend environ 4 à 5 mois de fabrication auxquels s’ajoutent 3 à 4 semaines de test et de conditionnement.

Principales étapes de la chaîne de valeur



1.2 | Le Groupe STMicroelectronics

Le Groupe STMicroelectronics est l'un des fabricants les plus importants de puces électroniques dans le monde.

Le Groupe a été créé en 1987 par la fusion de deux entreprises établies de longue date dans l'industrie des semiconducteurs : la société italienne SGS - Società Generale Semiconduttori et la société française Thomson Semiconducteurs.

ST est un fabricant dit "intégré" de composants qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la fabrication de plaquettes de silicium, en passant par l'assemblage et le test, ainsi que la vente et le marketing.

FAITS MARQUANTS

- Fabricant intégré de composants avec 14 sites de production
- Président du Directoire et Directeur Général : Jean-Marc Chéry
- Côté en bourse : New York, Paris et Milan
- Signataire du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et membre de l'alliance RBA (Responsible Business Alliance)
- Engagement pour la neutralité carbone pour les scopes 1 et 2, ainsi qu'une partie du scope 3, d'ici 2027

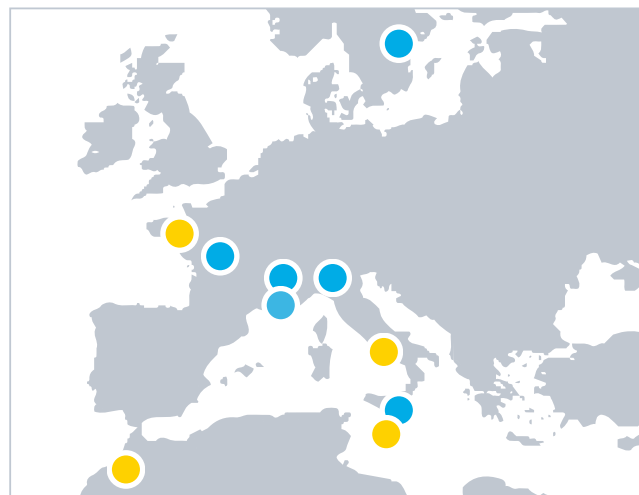
VENTES ET MARKETING

- Chiffre d'affaires 2023 : 17,3 milliards de \$
- Bureaux de vente et marketing dans 40 pays
- Plus de 200 000 clients dans le monde entier

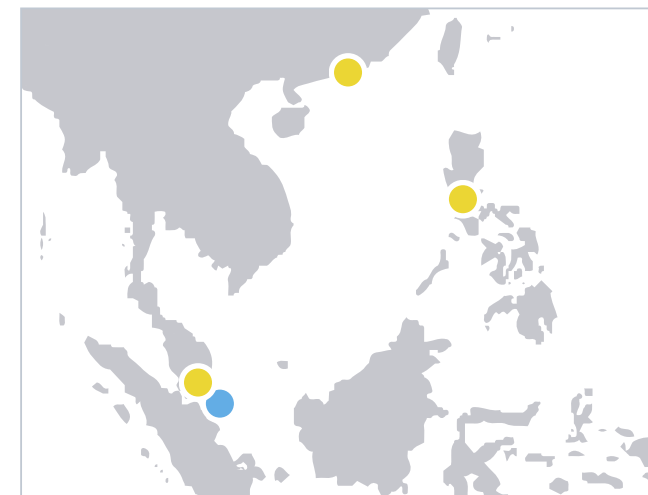
PERSONNES ET INNOVATION

- Plus de 50 000 employés dont 9 500 en R&D et conception
- ~ 120 nationalités
- 20 000 brevets actifs et en cours

14 sites de production ST dans le monde



France (Crolles, Rousset, Tours)
France (Rennes)
Italie (Agrate, Catania)
Italie (Marcianise)
Suède (Norrköping)
Malte (Kirkop)
Maroc (Bouskoura)



Singapour
Malaisie (Muar)
Chine (Shenzhen)
Philippines (Calamba)

- Front-end (Fabrication des plaquettes)
- Back-end (Assemblage et test)

1.3 | STMicroelectronics France

ST France compte 13 sites en France, dont 4 sites industriels (3 sites Front-end et 1 site Back-end) et 9 sites de R&D, Ventes & Marketing, plus un site de R&D localisé en Tunisie.

CHIFFRES CLÉS ST FRANCE

4
sites industriels

10
sites R&D et Ventes & Marketing

12 000+
salariés (dont plus de 6 000 en production)

29 %
de femmes dans les effectifs

96
nationalités

1 000+
embauches réalisées en 2023

800+ stagiaires, alternants et contrats CIFRE*
recrutés en 2023

250 000
heures de formation délivrées en 2023

90 %
des salariés formés.

*Conventions Industrielles de Formation par la recherche

- Site de production
- R&D, Ventes & Marketing

Paris

Siège de ST France
Ventes & Marketing
R&D produits

Saint-Germain-en Laye

R&D produits

Rennes

2 sites : Fabrication Back-end
et R&D produits

Le Mans

R&D produits

Tours

Fabrication Front-end
R&D technologique et produits

Toulouse

R&D produits

Le Bourget du Lac

R&D produits

Grenoble

R&D produits et Back-end
Test

Crolles

Fabrication Front-end
R&D technologique

Sophia Antipolis

R&D produits

Rousset

Fabrication Front-end
R&D technologique et produits

Toulon

Développement outils logiciel

Tunis

R&D produits





2. Cadre d'élaboration du Plan de Vigilance

2.1 | Périmètre du Plan

Conformément à l'article L. 225-102-4 du code de commerce, le Plan de ST France concerne **STMicroelectronics France** ainsi que les sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, au sens de l'article L. 233-16 de ce même code, et dont la liste est la suivante :

- **STMicroelectronics France**, sites de Paris (Siège, localisé à Montrouge), Toulouse (localisé à Labège), Crolles, Grenoble, Saint-Germain-en-Laye et Tunis
- **STMicroelectronics (Alps) SAS**, site de Grenoble
- **STMicroelectronics (Grenoble 2) SAS**, sites de Grenoble, le Bourget du Lac
- **STMicroelectronics (Crolles 2) SAS**, site de Crolles
- **STMicroelectronics (Grand Ouest) SAS**, sites du Mans et Rennes (R&D)
- **STMicroelectronics (Rousset) SAS**, sites de Rousset, Toulon et Sophia Antipolis (localisé à Biot)
- **STMicroelectronics (Tours) SAS**, sites de Tours et Rennes Back-end



Montrouge



Toulouse



Grenoble



le Bourget du Lac



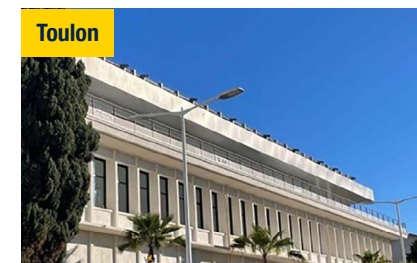
Rennes R&D



Saint-Germain-en-Laye



Rousset



Toulon



Crolles



Le Mans



Rennes



Tours



Sophia Antipolis



Tunis

2.2 | Gouvernance du Plan

Le pilotage du plan est assuré par le Comité de pilotage du Plan de Vigilance, qui comprend du Comité de Direction de ST France et certaines fonctions corporate du Groupe.



En matière de suivi de la mise en œuvre de la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, le Comité de direction de ST France a pour rôle de :

- valider la cartographie des risques de ST France relative au devoir de vigilance ;
- suivre les actions d'atténuation et de prévention des risques ;
- valider le Plan de Vigilance ;
- suivre la feuille de route de l'amélioration continue du Plan de Vigilance.



Le Comité de pilotage du Plan de Vigilance a pour rôle de :

- appliquer, selon les besoins de ST France, les approches Groupe dans des domaines pertinents (en particulier en ce qui concerne la méthodologie de cartographie des risques, la consultation des parties prenantes, ainsi que la déclinaison et la mise en œuvre des programmes de développement durable du Groupe) ;
- établir et mettre à jour la cartographie des risques liés aux activités de ST France et de sa chaîne d'approvisionnement ;
- proposer des actions d'atténuation et de prévention ;
- rédiger le Plan de Vigilance ;
- proposer une feuille de route dans une démarche d'amélioration continue du Plan de Vigilance.

Le Comité de pilotage a été renforcé en 2023 et il s'est réuni de façon hebdomadaire au cours de la préparation et de la rédaction du présent Plan de Vigilance.

La révision du Plan de Vigilance a été présentée au Comité de direction France en avril 2024.

2.3 | Dialogue avec les parties prenantes

Un engagement régulier avec ses parties prenantes internes et externes permet à ST France d'identifier leurs attentes. Une communication ouverte et le recueil des attentes de celles-ci permet à ST France d'adapter et de faire évoluer les actions de maîtrise des impacts de ses activités et de celles de ses partenaires selon les besoins individuels et collectifs.

Les diverses parties prenantes de ST France comprennent les employés, les représentants du personnel, les syndicats, les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, les communautés locales, les associations locales et industrielles, etc.

Pour atteindre des objectifs communs, ST France collabore avec ses parties prenantes par le biais d'un large éventail de canaux et de relais d'information (diffusion de kits documentaires, affichages locaux sur les sites et dans les territoires, organisation de réunions, de rencontres, d'événements divers, d'enquêtes, communication via le site web, utilisation de différentes plateformes téléphoniques et électroniques, des réseaux sociaux etc.) à tous les niveaux de l'entreprise. Ces canaux varient d'un site à l'autre en fonction de leur taille et de leurs activités et permettent notamment de recueillir les principales attentes des différentes parties prenantes.

Parties prenantes	Principales attentes ⁽¹⁾	Modalités de dialogue
Employés	- Santé et sécurité au travail - Respect des droits humains - Ethique - Changement climatique	- Enquête auprès des employés et groupes de travail dédiés - Formation - Intranet communiquant sur les actualités Groupe et locales
Représentants du personnel et syndicats	- Santé et sécurité au travail - Respect des droits humains - Ethique - Recrutement, développement des compétences et des carrières - Changement climatique	- Négociations collectives obligatoires - Négociation d'accords collectifs sur des sujets spécifiques à l'initiative de l'employeur et/ou des syndicats représentatifs. - Réunions d'information et réunions d'information-consultation du CSE Central et des CSE locaux - Réunions spécifiques du CSSCT et des commissions
Clients	- Changement climatique - Santé et sécurité au travail - Chaîne d'approvisionnement responsable - Respect des droits humains	- Salons professionnels et journées technologiques - Séminaires, conférences, ateliers - Visites de sites, réunions, audits
Fournisseurs et sous-traitants	- Respect des droits humains - Gestion des déchets - Santé et sécurité au travail - Ethique	- Adhésion au code de conduite de ST - Formation des fournisseurs - Séminaires, conventions, réunions - Audits, questionnaires fournisseurs et entretiens - Revue annuelle
Communautés et partenaires locaux	- Chaîne d'approvisionnement responsable - Changement climatique - Bien-être des employés - Respect des droits humains	- Partenariats - Conférences, conventions, réunions - Formation, bénévolat, initiatives locales
Autorités nationales et locales	- Respect des droits humains - Ethique - Changement climatique - Gestion de l'eau - Santé et sécurité au travail	- Partenariats avec les municipalités - Correspondances et réunions - Visites de sites
Institutions universitaires et laboratoires	- Respect des droits humains - Gestion des déchets - Santé et sécurité au travail - Ethique	- Stages, doctorats - Projets de R&D communs, laboratoires communs - Conférences, séminaires techniques
Associations industrielles	- Ethique - Respect des droits humains - Changement climatique - Chaîne d'approvisionnement responsable	- Activités de partenariat public-privé - Participation à des consortiums industriels et à des groupes de travail - Réunions, conférences, séminaires

(1) Principales attentes des parties prenantes identifiées dans le cadre de consultations lors des exercices de matérialité conduits par l'équipe Développement Durable du Groupe et lors d'échanges réguliers en local avec les parties prenantes.

Exemples de dialogue avec les parties prenantes

ST France s'attache à développer un dialogue avec les parties prenantes au niveau national et sur les différents territoires où elle opère pour échanger sur les enjeux liés à ses activités. Cette démarche s'inscrit dans un cadre dépassant celui du seul dialogue social, qui est partie intégrante de la vie et des évolutions de l'entreprise, et qui forme le socle de la coopération que le Groupe ST entretient avec les parties prenantes.

ST France s'engage avec les acteurs du territoire. En 2023, le site de Crolles a participé activement à l'«Observatoire sur l'Eau» avec la participation de la Communauté de communes Le Grésivaudan, l'Etat, Grenoble Alpes Métropole, le Département de l'Isère, la Chambre d'agriculture, l'Agence du Bassin, l'Université Grenoble Alpes et la Chambre du Commerce et d'Industrie de l'Isère. Le site partage ses bonnes pratiques et actions concrètes en matière de gestion responsable de l'eau. Il contribue aux études d'opportunité sur la «REUT» et collecte les attentes futures de ces parties prenantes.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'extension du site de Crolles, de nombreuses rencontres, réunions ou visites sont organisées qui permettent de d'informer, d'échanger et de débattre sur des sujets variés en lien avec l'industrie des semiconducteurs et les enjeux du site.

ST France organise régulièrement des «Journées du développement durable» sur ses différents sites, notamment en 2023 à Tours, Rousset, Crolles et Grenoble, afin de sensibiliser le public à son rôle et à sa contribution en matière de développement durable. Un large éventail de parties prenantes, dont des fournisseurs et sous-traitants, des clients et des étudiants, ont été accueillis au sein de ces différents ateliers d'échanges.

ST France s'engage à prendre en compte les retours et propositions émanant de ses salariés. Ainsi, en 2023, le site de Grenoble a poursuivi la mise en œuvre de propositions de ses salariés concernant la mobilité à vélo : un accès au local à vélos plus visible, un site intranet avec toutes les informations nécessaires, une gestion du Plan de Mobilité Employeur plus digitale, mise à disposition de davantage d'accessoires (sacoches et cadenas). Le site a répondu à plusieurs demandes de salariés comme l'installation d'un gonfleur électrique et a réuni les acteurs publics afin d'identifier les moyens de sécuriser une zone d'accès accidentogène pour les cyclistes (travaux de sécurisation réalisés en 2023).

ST France échange avec les acteurs représentant sa chaîne d'approvisionnement. En 2023, le site de Tours a contribué à la création d'un écosystème public-privé local et complet autour de l'hydrogène renouvelable, le consortium Hy'Touraine. Le site, à l'origine du projet, est partenaire financier de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) aux côtés de quatre collectivités ⁽¹⁾ publiques tourangelles. Innovant, ambitieux et au service de la décarbonation de la mobilité lourde et de l'industrie, ce projet, soutenu par l'ADEME (Agence de Transition Ecologique), permettra de produire 2 tonnes par jour d'hydrogène renouvelable, utilisées à terme par les collectivités et par ST.

⁽¹⁾ Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEL), Tours Métropole Val de Loire (TMVL), Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST).

ST France considère que la négociation collective est un enjeu majeur pour le développement de la politique sociale de l'entreprise. En 2023, 4 accords collectifs ont été signés en France sur les thèmes suivants :

- Etablissements distincts : cet accord précise le périmètre des établissements distincts, la cartographie des instances de représentation du personnel et de désignation des organisations syndicales.
- Garanties sociales : cet accord reprend l'ensemble des dispositions restant applicables sur les précédents accords relatifs aux garanties sociales et aux modalités d'attribution de la prime annuelle, devenus en grande partie obsolètes et faisant référence aux accords et conventions de la Métallurgie qui ne sont plus applicables depuis le 1^{er} janvier 2024.
- Aménagement et Organisation du Temps de Travail : cet accord a pour but de clarifier, simplifier et moderniser l'accord relatif au temps de travail dans l'entreprise, et de permettre aux salariés de mieux comprendre les différentes modalités d'organisation du travail au sein de ST France.
- Evolution des rémunérations 2023 : cet accord précise les mesures liées à l'évolution des rémunérations des salariés OATAM (Ouvriers, Agents Techniques, Agents de Maîtrise) et Ingénieurs & Cadres pour l'année 2023.

2.4 | L'approche de la gestion des impacts par ST France

L'approche du devoir de vigilance de ST France s'inscrit notamment dans la stratégie de développement durable du Groupe ST, qui est revue chaque année sur la base des risques et des impacts potentiels sur les parties prenantes. Cette stratégie se structure autour de trois piliers principaux :

- **Favoriser un monde durable** : innovation responsable ; technologie durable ; satisfaction des clients.
- **Donner la priorité à l'humain** : santé, sécurité et bien-être ; engagement des talents ; diversité, équité et inclusion.
- **Protéger la planète** : changement climatique ; eau ; biodiversité ; déchets ; économie circulaire ; produits chimiques.

A ce titre, ST France utilise notamment les différents outils mis à sa disposition par le Groupe afin, notamment, d'identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes et l'environnement. En effet, depuis sa création, le respect des droits humains et la prise en compte des impacts de ses activités sur les personnes, l'environnement et son écosystème sont profondément inscrits dans la culture du Groupe ST.

ST France inscrit également son programme de vigilance dans le cadre des grands standards internationaux qui régissent les "principes de diligence raisonnable", tels qu'ils sont notamment exposés dans :

- les "Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains" des Nations-Unies (2011) ⁽¹⁾ ;
- la "Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale" (2017, révisée en 2023) ⁽²⁾ ;
- les "Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales" (2011) ;
- le "Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises" (2018) ⁽³⁾ .

Depuis 2000, le Groupe ST est signataire du Global Compact ⁽⁴⁾ (Pacte Mondial). Dans ce cadre, le Groupe s'engage à respecter ses 10 principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Conformément à ces principes, la mise en œuvre du devoir de vigilance de ST France concerne ses activités et ses relations avec ses fournisseurs et ses sous-traitants et repose sur :

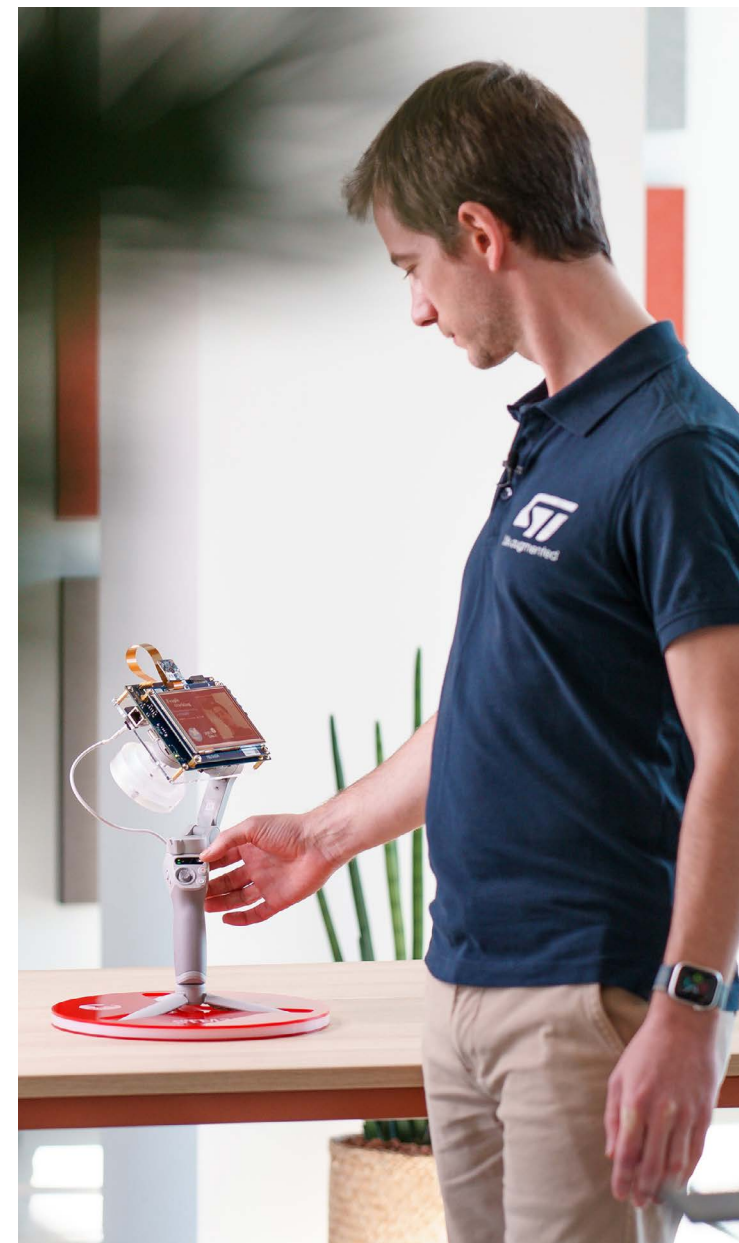
- l'identification et l'évaluation méthodiques et continues des impacts de ses activités et de celles de ses relations d'affaires, en matière de risques liés aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement ;
- la fixation d'objectifs de maîtrise des impacts ;
- la conception et la mise en œuvre de dispositifs de recueil et de traitement des signalements d'éventuels non-respects des principes directeurs, précédemment mentionnés, pour les personnes potentiellement impactées (notamment les collaborateurs de l'entreprise et de ses partenaires), en garantissant la confidentialité des alertes et la protection des lanceurs d'alerte ;
- la mise en place d'actions permettant de prévenir, d'atténuer ou de faire cesser les éventuels impacts négatifs
- la réparation des éventuels dommages, par ses propres moyens, ou en concertation avec d'autres acteurs ;
- la communication sur la manière dont les impacts sont appréhendés et traités, notamment dans le cadre d'une démarche de dialogue et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes impliquées.

⁽¹⁾ www.ohchr.org

⁽²⁾ https://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_124923/lang--fr/index.htm

⁽³⁾ Ces deux derniers éléments ont été fusionnés en 2023 dans un document unique : "Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises" (<https://www.oecd.org/daf/principes-directeurs-de-l-ocde-a-l-intention-des-entreprises-multinationales-sur-la-conduite-responsable-des-entreprises-0e8d35b5-fr.htm>)

⁽⁴⁾ Le Pacte mondial des Nations Unies (ou United Nations Global Compact) est un appel aux entreprises du monde entier à aligner leurs pratiques et leurs stratégies sur Dix principes, qui découlent des textes fondamentaux des Nations Unies, dans les domaines des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption (<https://unglobalcompact.org/>)



Les objectifs de maîtrise des impacts se déclinent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe ST

	Opérations propres	Opérations menées dans le cadre de relations commerciales établies
ST donne la priorité à l'humain		
Atteindre un taux de cas enregistrables inférieur ou égal à 0,15 % d'ici 2025 (accidents et maladies professionnelles pour 100 employés et sous-traitants selon la réglementation OSHA-US)	•	•
Maintenir notre taux de gravité inférieur ou égal à 2 % chaque année (accidents et maladies professionnelles - nombres de jours perdus pour 100 employés et sous-traitants selon la réglementation OSHA-US)	•	•
Obtenir une reconnaissance en matière de responsabilité sociale de la part d'organismes internationaux externes pour 100 % des sites de production ST d'ici 2025	•	
Engager les employés dans le déploiement de partenariats "Science, Technology, Engineering and Mathematics" (STEM) dans 20 pays d'ici 2025	•	
Recruter chaque année au moins 30 % de femmes dans tous les postes d'encadrement	•	
Compter au moins 20 % de femmes à tous les niveaux managériaux d'ici 2025	•	
ST protège l'environnement		
Être neutre en carbone d'ici 2027 pour toutes les émissions directes et indirectes des scopes 1 et 2, ainsi que pour les émissions du scope 3 liées au transport des produits, aux voyages d'affaires et aux déplacements des employés	•	•
S'approvisionner à 100 % en énergie renouvelable d'ici 2027 avec des achats d'énergie et des installations d'énergie verte	•	
Mettre en œuvre des programmes visant à réduire la consommation d'énergie d'au moins 150 GWh par an d'ici 2027	•	
Réduire la consommation d'énergie par plaquette de 20 % en 2025 vs 2016	•	
Améliorer l'efficacité de notre gestion de l'eau de 20 % d'ici 2025 vs 2016	•	
Recycler au moins 50 % de l'eau utilisée chaque année	•	
Assurer un taux annuel inférieur à 3 % de déchets mis en décharge	•	
Réutiliser ou recycler 95 % des déchets d'ici 2025	•	
ST génère de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes		
S'assurer chaque année que 100 % des employés ont accès à notre hotline en matière d'éthique et de conformité et en ont bien connaissance	•	
Garantir chaque année que 100 % des cadres signent un engagement à se conformer à notre Code de Conduite et ses procédures connexes	•	
Respecter les normes les plus strictes pour 100 % des matériaux que ST utilise : système de management des substances dangereuses (IECQ 080000) et initiatives d'approvisionnement responsable, telles que la Responsible Minerals Initiative (RMI)	•	•
Réaliser une évaluation annuelle des risques dans notre chaîne d'approvisionnement et auditer 100 % des fournisseurs à haut risque d'ici 2025	•	•
D'ici 2025, atteindre un taux d'engagement des employés supérieur d'au moins 10 points aux normes appliquées dans les principaux pays où ST opère	•	
Reporter annuellement la progression de tous les objectifs à long terme, selon les standards les plus avancés	•	
Maintenir la certification de 100 % des sites de production (ISO 14001, ISO 45001, ISO 14064, ISO 50001)	•	

2.5 | Cadre de gestion globale des risques

Le cadre de gestion globale des risques (Enterprise Risk Management - ERM) du Groupe ST est formalisé dans une politique qui est alignée au standard ISO 31000⁽¹⁾ (Management du risque).

Afin d'appréhender les risques au niveau organisationnel pertinent, le processus ERM est appliqué au niveau du Groupe, dans ses grandes unités organisationnelles, dans les grands programmes ainsi qu'au niveau de certaines entités juridiques quand cela est requis par les réglementations applicables, notamment en France avec le devoir de vigilance.

Les activités de maîtrise des risques sont encadrées par son "appétence aux risques" (risk appetite strategy), qui dépend notamment de la nature de ceux-ci. Ainsi, ST s'efforce de réduire son exposition résiduelle à un niveau aussi bas que pratiquement possible, grâce à un dispositif de contrôles internes, pour certaines catégories de risques, et en particulier concernant :

- personnes, santé et sécurité ;
- impact environnemental.

en conformité avec les réglementations applicables et les engagements de ST.

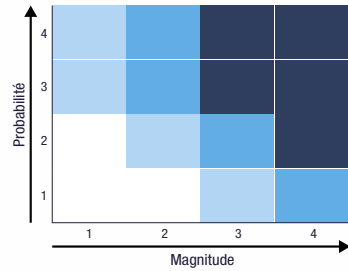
En 2023, le Groupe a actualisé sa cartographie des risques en lien avec ses objectifs stratégiques, ainsi que son évaluation de matérialité, sur la base d'une consultation des parties prenantes, pour reconfirmer ses priorités en matière de développement durable.

ST France s'inscrit dans cette approche en appliquant le cadre de gestion globale des risques décrit ci-contre.

Cadre de gestion globale des risques ("Enterprise Risk Management" - ERM)	
Gouvernance, organisation, et culture	• Supervision et gouvernance des risques
	• Culture de la maîtrise des risques
	• Appétence aux risques
	• Fonctions de maîtrise des risques et référents internes
Gestion des risques et des opportunités	• Réponse et suivi des risques et opportunités (en support de la stratégie et de la performance)
"Enablers"	• Corpus documentaire de référence (politiques et procédures)
	• Processus de risk management (définition et méthodologies)
	• Systèmes et outils

Méthodologie et approche suivie

Lors de la préparation du Plan de Vigilance 2023, ST France a renforcé sa cartographie des risques en suivant la procédure suivante :

Cartographie des risques liés aux opérations de ST France		Cartographie des risques liés à la chaîne d'approvisionnement de ST France	
Méthodologie	• Adoption de la méthodologie ERM ST de cartographie des risques • Evaluation en 4 niveaux de criticité nette basée sur le croisement de la probabilité d'occurrence (axe vertical) et de la magnitude (axe horizontal), en prenant en compte les mesures de maîtrise existantes.		
		• Criticité 4 (plus élevée) • Criticité 3 • Criticité 2 • Criticité 1 (moins élevée)	
Approche	• Partie intégrante du processus ERM • Entretiens d'identification des risques avec les membres de la direction (y compris les responsables des grands sites et des fonctions concernées) • Pré-évaluation de chaque risque identifié	• Partie intégrante du processus ERM • Entretiens d'identification des risques avec les membres de la direction Développement Durable et "Third Party Management" • Pré-évaluation de chaque risque identifié en prenant en considération l'expérience du programme "Responsible Business Alliance (RBA)"	
Validation	• Présentation de la cartographie des risques "devoir de vigilance" au Comité de direction de ST France • Discussion et approfondissement • Validation par le Comité de direction de ST France		

⁽¹⁾ Standard ISO 31000 : <https://www.iso.org/fr/iso-31000-risk-management.html>



3. Cartographie des risques

3.1 | Univers des risques “devoir de vigilance”

Les tableaux ci-après présentent les types de risques identifiés dans chacune des grandes thématiques du devoir de vigilance.



DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- Risques liés à la discrimination et à la diversité
- Risques liés au dialogue social et à la liberté d'expression
- Risques liés aux droits humains et du travail
 - Travail forcé
 - Travail des enfants
 - Traitements violents ou abus d'autorité
 - Rémunération et horaires de travail
 - Impacts négatifs sur les communautés locales
- Risques liés aux données personnelles



SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Accidents du travail, ou en déplacement professionnel
- Accidents de trajet
- Maladies professionnelles et addictions
- Risques psycho-sociaux
- Risques liés à la gestion des épidémies et pandémies
- Risques liés aux conditions de travail



ENVIRONNEMENT

- Risques liés au changement climatique:
 - Emissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Vulnérabilité au changement climatique
 - Sobriété énergétique
- Risques liés à l'utilisation des ressources en eau
- Risques liés à l'utilisation d'autres ressources naturelles
- Risques de pollution de l'eau, de l'air, des sols
- Risques liés au transport, au stockage et à l'utilisation de matières dangereuses
- Risques liés à la gestion des déchets et recyclage
- Risques d'atteinte à la biodiversité

3.2 | Cartographie des risques

Une cartographie des risques spécifique liée aux thématiques du devoir de vigilance a été élaborée par ST France.

L'importance des risques est indiquée dans le tableau ci-dessous allant du blanc pour le moins critique au bleu foncé pour le plus critique, pour les opérations et la chaîne d'approvisionnement de ST France.

Description des types de risques		ST France (Sites de production)	ST France (R&D, Ventes & Marketing)	Chaîne d'approvisionnement	
Droits humains et libertés fondamentales					
Discrimination et diversité	- Risque de comportements discriminatoires en matière de recrutement, carrière, mobilité, accès à la formation, rémunération - Risque de harcèlement verbal, physique et/ou psychologique				Criticité 4
Dialogue social	Risque de non-respect de la liberté d'expression, de la liberté d'association et du dialogue social				Criticité 3
Travail forcé	Risque de travail effectué contre son gré et/ou sous menace				Criticité 2
Travail des enfants	- Risque de non-respect des réglementations en matière d'emploi des enfants - Protection des jeunes travailleurs				Criticité 1
Traitements violents ou abus d'autorité	Risque de traitements violents et/ou d'abus d'autorité envers des personnes en état de faiblesse				
Rémunération et horaires de travail	Risque de manque de suivi du respect des réglementations en matière de rémunération et horaires de travail				
Impact négatif sur les communautés locales	Risque de dégradation des conditions de vie des communautés locales, liée aux activités				
Données personnelles	Risque de manquement à la protection des données personnelles des individus				
Santé et sécurité					
Accidents du travail	Risque d'accidents sur le lieu de travail et/ou en déplacement professionnel				
Accidents de trajet	Risque d'accidents de trajet				
Maladies professionnelles et addictions	- Risque de maladies professionnelles y compris troubles musculo-squelettiques et/ou exposition à des matières dangereuses - Risque de travail sous emprise de substances psychoactives				
Risques psycho-sociaux	Risque de situations de stress, d'épuisement professionnel, voire de burn-out				
Gestion des épidémies et pandémies	Risque de protection inadéquate des personnes dans un contexte de propagation rapide d'épidémie ou pandémie				
Conditions de travail	Risque d'un environnement de travail et/ou d'hébergement inadéquat (équipements de travail inappropriés, conditions alimentaires, sanitaires)				

Description des types de risques		ST France (Sites de production)	ST France (R&D, Ventes & Marketing)	Chaîne d'approvisionnement	
Environnement					
Atténuation du changement climatique - empreinte carbone	Risque d'impact négatif lié aux émissions de gaz à effets de serre (GES) contribuant au changement climatique				Criticité 4
Vulnérabilité au changement climatique	Risque d'impact négatif sur les personnes généré par le changement climatique				Criticité 3
Sobriété énergétique	Risque de tensions sur le partage et l'accès à l'énergie dû aux activités impactant d'autres utilisateurs				Criticité 2
Utilisation des ressources en eau	Risque de tensions sur le partage et l'accès aux ressources en eau				Criticité 1
Utilisation d'autres ressources naturelles	Risque d'impact négatif lié à l'utilisation d'autres ressources naturelles non renouvelables (hors eau et énergie)				
Pollution	- Risque de pollution des eaux par des rejets d'effluents accidentels, mal traités ou hérités d'une pollution historique ou voisine - Risque de pollution des sols et sous-sols par des rejets d'effluents accidentels, mal traités, ou hérités d'une pollution historique ou voisine - Risque de pollution atmosphérique par des émissions lié aux activités				
Transport, stockage et utilisation de matières dangereuses	Risque d'accident lors du stockage, du transport et de l'utilisation de matières ou produits dangereux				
Gestion des déchets et recyclage	Risque de capacité limitée des filières de recyclage aval imposant un recours résiduel aux décharges				
Biodiversité (y compris artificialisation des sols)	Risque d'atteinte à la biodiversité du fait de l'utilisation du foncier et des activités				

Criticité 4 
 Criticité 3 
 Criticité 2 
 Criticité 1 



4. Les actions de ST France face aux risques identifiés dans ses opérations

4 | Les actions de ST France

Afin d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes, ainsi qu'à l'environnement, ST France a déployé différents programmes de gestion des risques propres à ses opérations.



Cette section présente, pour chaque grande catégorie (droits humains et libertés fondamentales, santé et sécurité et environnement) de risques liés au devoir de vigilance :

- l'extrait de la cartographie des risques de ST France ;
- le degré de criticité du risque par type de site de ST France (sites de production, de R&D et de ventes et marketing) ;
- des exemples d'actions d'atténuation et de remédiation des risques.

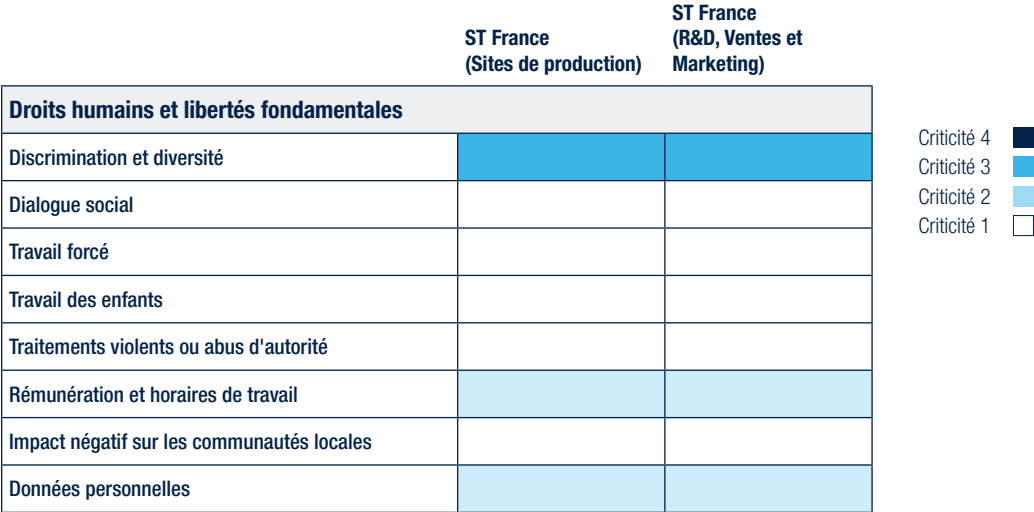
Des comités de pilotage du développement durable ont par ailleurs été mis en place afin de conduire l'atténuation des risques au sein des principaux sites de ST France notamment à Crolles, Grenoble, Tours, Rennes Back-end, et Rousset.

Ces comités de pilotage du développement durable ont pour rôle de :

- déployer la stratégie développement durable du Groupe au niveau des sites, au travers de programmes dédiés et en prenant en compte le contexte local ;
- définir des objectifs locaux et des indicateurs de performance associés ;
- engager le site avec les parties prenantes du territoire.

4.1 | En matière de droits humains et libertés fondamentales

Cartographie des risques en matière de droits humains et libertés fondamentales



Intégrer dans les politiques appliquées par ST la responsabilité des entreprises de respecter les droits humains

Des industriels du secteur de l'électronique ont initié en 2004 une alliance, afin d'adopter une démarche commune pour soutenir les droits et le bien-être des travailleurs et des communautés du monde entier affectés par les chaînes d'approvisionnement mondiales. Depuis, la Responsible Business Alliance (RBA) est devenue la plus grande coalition industrielle au monde dédiée à la conduite responsable des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement, réunissant plus de 230 entreprises avec des fournisseurs provenant de plus de 120 pays.

ST a rejoint la Responsible Business Alliance (RBA) en 2005 et en est actuellement membre à part entière.

En tant que membre de la RBA, ST met en oeuvre le standard de la RBA qui respecte les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la déclaration universelles des droits de l'Homme des Nations Unies, les conventions fondamentales de l'OIT et la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Les principes couverts par ces normes sont intégrés dans les politiques internes de ST, notamment :

- le code de conduite de ST (le "Code de Conduite") ;
- sa politique de responsabilité sociale de l'entreprise ;
- sa procédure en matière de travail et de droits humains ;
- sa Charte de développement durable.

Programmes d'atténuation et de remédiation des risques

ST s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière de travail et de droits humains, en les plaçant au cœur de sa stratégie et de sa culture. Pour ce faire, ST élabore et met en œuvre de solides programmes de diligence raisonnable afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de corriger les risques réels et potentiels.

Le programme de diligence raisonnable de ST pour ses activités, suivi par ST France, repose sur les éléments suivants :

- l'intégration d'une conduite socialement responsable des affaires dans les politiques du Groupe ;
- l'identification et l'évaluation des impacts négatifs (y compris par le biais de programmes d'audit) ;
- la cessation, la prévention et l'atténuation des risques et impacts négatifs ;
- le suivi de la mise en œuvre et des résultats ;
- la communication sur les moyens de prévention et remédiation des risques et impacts identifiés.

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Les politiques mentionnées page précédente soulignent l'engagement de l'ensemble des sociétés du Groupe, dont ST France à respecter les droits humains.



Emploi librement choisi

ST interdit le travail forcé, y compris la servitude pour dettes, la traite des êtres humains, l'esclavage, le travail involontaire, le travail carcéral à des fins d'exploitation.



Prévention du travail des mineurs (travail des enfants) et protection des jeunes travailleurs

ST interdit le travail des enfants et veille à ce que les travailleurs de moins de 18 ans ne soient pas exposés à des travaux dangereux.



Organisation équitable du temps de travail

ST maintient des horaires de travail raisonnables et des périodes de repos suffisantes, conformément aux lois applicables et aux normes du secteur.



Salaires et avantages équitables

ST offre des salaires conformes à toutes les lois applicables, y compris le salaire minimum, les heures supplémentaires et les avantages sociaux.



Non-discrimination

ST interdit toute discrimination et offre des chances égales à tous les employés en fonction de leur comportement, de leurs compétences et de leurs aptitudes.



Conditions de travail équitables et bien-être des employés

ST s'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain, propice au bien-être des employés.



Traitement équitable, lutte contre le harcèlement

ST applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de mauvais traitement et de harcèlement.



Liberté d'association

ST respecte le droit de tous les travailleurs de former des syndicats et d'y adhérer, de négocier collectivement et de se réunir pacifiquement.



Confidentialité des informations personnelles

ST protège la confidentialité de toutes les données personnelles qu'il recueille.

En 2023, ST a mis à jour sa procédure d'entreprise en matière de travail et de droits humains, disponible sur www.st.com, afin de renforcer son approche et d'améliorer sa diligence raisonnable en s'imposant des règles parfois plus contraignantes que celles exigées par la législation applicable.



principes fondamentaux
de l'approche de la diligence
raisonnable

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Identifier et évaluer les incidences négatives envers les droits humains

ST priorise et applique sa méthodologie d'identification et d'évaluation des risques sur ses sites dit "majeurs" (plus de 700 employés et/ou sites de production). Ils permettent d'identifier et d'évaluer les incidences négatives, réelles ou potentielles causées par, ou avec, la contribution des activités de ST.

Les évaluations des risques sont réalisées à l'aide de plusieurs méthodes, notamment :

- une évaluation globale des risques inhérents aux activités et aux sites de ST (voir la cartographie des risques ci-dessus) ;
- des évaluations locales, afin d'identifier les risques en matière de travail et de droits humains associés aux opérations locales sur les principaux sites ;
- des questionnaires d'auto-évaluation (SAQ) du RBA comportant des questions relatives aux droits humains au travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique. En 2023, les sites français de Crolles, Grenoble, Rousset, Rennes Back-end et Tours ont obtenu des notes allant de 83,2/100 à 97/100. Ces outils sont complétés par deux programmes d'audit décrits ci-après.

5

sites majeurs français ont réalisé en 2023 des auto-évaluations RBA

Programme d'audit RBA

Les audits tierce-partie de vérification de la conformité aux standards RBA sont menés tous les deux ans sur les 11 plus grands sites de production du Groupe, dont les sites de Crolles, Rousset et Tours en France. Tous les sites de production éligibles au programme d'audit RBA ont été audités en 2022-23 (incluant les audits initiaux et de clôture).

En 2023, grâce aux efforts continus des équipes de ST, trois des sites français de production ont obtenu la reconnaissance RBA Platinum avec une conformité totale (200/200) lors de leurs audits initiaux :

- Crolles ;
- Rousset ;
- Tours.

Sites ST France couverts par des évaluations régulières en termes de droits humains

Site	% effectifs ST France	Audit interne	Auto-évaluation RBA	Audit RBA
Crolles	38 %	•	•	•
Grenoble	18 %	•	•	(1)
Rousset	22 %	•	•	•
Tours	11 %	•	•	•
Rennes Back-end	1 %	•	•	(1)
% de couverture des effectifs ST France		91 %	91 %	71 %

(1) Les sites de Grenoble (R&D) et de Rennes Back-end sont considérés comme des sites à risque faible en raison de leur activité (pour le site de Grenoble) et de leur taille (pour le site de Rennes Back-end), ils ne sont donc pas soumis aux audits tierce-partie.

3

sites français de production (Crolles, Rousset, Tours) ont obtenu la reconnaissance RBA Platinum en 2023

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Prévenir et atténuer les incidences sur les droits humains et le droit du travail

ST suit et examine continuellement les performances de ses sites et de ses fournisseurs en suivant les plans d'actions correctives afin de mesurer et d'améliorer leur efficacité à traiter les impacts négatifs sur les droits humains. Les actions correctives doivent être identifiées et mises en œuvre dans les 12 mois. Les mises à jour des audits et des plans d'actions correctives font l'objet d'un suivi et sont communiquées aux différents sites tous les trimestres. Les performances sociales des sites ST sont contrôlées chaque trimestre au moyen d'outils de reporting spécifiques, tels que les rapports sur les heures de travail et les congés. ST contrôle et examine aussi régulièrement les performances des sites par rapport à des objectifs et des cibles spécifiques. Ceux-ci sont inclus dans les objectifs personnels de l'équipe des ressources humaines concernée et des chefs de projet développement durable sur sites, appelés 'Sustainability Champions' qui sont chargés de :

- déployer la stratégie et les programmes sur les différents sites ;
- aider la direction des sites à définir les objectifs et les indicateurs clés de performance au niveau local ;
- surveiller et rapporter les performances à l'entreprise ;
- partager les meilleures pratiques ;
- mettre en place la stratégie d'engagement des parties prenantes des sites.

Les plans d'actions correctives du Groupe ST identifient et traitent les causes profondes et visent à empêcher que les impacts négatifs identifiés ne se reproduisent :

- en décrivant les actions préventives et correctives destinées à remédier à la ou les principales causes des risques/impacts identifiés ;
- en incluant des délais d'actions sur lesquels les mesures correctives doivent s'aligner ;
- en faisant l'objet d'un suivi au niveau du site et de l'entreprise concernée ;
- en améliorant ses systèmes de gestion et en partageant les meilleures pratiques.



Réduire les inégalités et favoriser l'inclusion

ST déploie un programme Diversité, Équité et Inclusion (DEI) portant sur :

- une tolérance zéro pour la discrimination partout dans le monde ;
- le recrutement d'une main-d'œuvre diversifiée qui soit le reflet de la société et du marché des talents, notamment en matière de genre, d'handicap et de nationalité ;
- l'équité dans les opportunités de développement et de carrière, ainsi que l'égalité de rémunération ;
- une culture inclusive qui valorise chaque individu et s'attaque aux préjugés et aux stéréotypes.

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Diversité, équité et inclusion (DEI)

En 2022, à la suite de l'enquête DEI, ST a créé un indice DEI sur l'engagement des employés. Cet indice est composé de plusieurs facteurs couvrant différentes dimensions, telles que la discrimination, l'inclusion, l'équité, la diversité et l'appartenance. En 2023, le score global de l'indice Diversité, Equité Inclusion obtenu par ST France est de 68/100.

Conformément à la vision de ST en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, dans l'enquête menée auprès des collaborateurs, l'une des affirmations avec lesquelles les répondants devaient être en accord ou en désaccord était la suivante : "Chez ST, je n'ai pas besoin de cacher qui je suis vraiment pour être accepté." En 2023, ST France a obtenu un taux de réponses positives de 71 % pour cette question.

Par ailleurs, en 2023, plus de 3 000 employés ont été formés sur les sujets Diversité, Equité et Inclusion en France.

Au début de l'année 2023, ST a reçu les résultats d'une évaluation du niveau de maturité en termes de DEI réalisée par une société externe spécialisée dans l'analyse et le conseil en la matière. L'évaluation du niveau de maturité en matière de DEI a porté globalement sur :

- un examen des politiques et processus en matière de ressources humaines (RH), une revue de la stratégie et de la communication interne ;
- des entretiens individuels avec la direction générale : le Président du Directoire et Directeur Général, le comité exécutif et les Vice-Présidents de STMicroelectronics N.V. (société mère de ST France) ;
- des groupes de discussion : avec sept groupes d'employés différents représentatifs de la base d'employés mondiale de ST ;
- des résultats de l'enquête DEI auprès des employés : plus de 33 500 répondants dans le monde, avec des questions facultatives d'auto-déclaration pour les personnes appartenant à certaines minorités (LGBTQIA+ ⁽¹⁾, aidants, personnes en situation de handicap, minorités ethniques et culturelles).

Le rapport détaillé et les recommandations de l'évaluation DEI ont été communiqués aux responsables RH et éthique accompagnés d'un plan d'action avec échéances, notamment en matière de formation des managers, de recrutements et de mentorat.

Top Employer 2024

Pour la 4^{ème} année consécutive, en 2023, ST a reçu la certification "Top Employer 2024" en France, délivrée par Top Employers Institute.



WISE

(Women Inspiring Supporting and Empowering) est une communauté qui vient en support de la carrière des femmes mais pas que, et qui est ouverte à tous ! C'est avant tout une formidable opportunité de rencontrer des personnes de profils et d'horizons différents et de rester aligné avec les initiatives de l'entreprise en termes de Diversité, d'Equité et d'Inclusion. C'est également créer un environnement favorable dans lequel tout le monde a des opportunités pour réussir et avancer. Cette communauté mondiale et collaborative favorise le développement personnel et professionnel tout en contribuant aux objectifs de l'entreprise ! Après seulement un an d'existence, le réseau compte plus de 1 600 membres répartis sur 67 sites dans le monde entier."

Frédérique Le Grevès,
Vice-Présidente Exécutive en charge des Affaires
publiques pour l'Europe et la France et Présidente de
STMicroelectronics France - sponsor du réseau WISE

⁽¹⁾ L'acronyme LGBTQIA fait référence aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres/transsexuelles, queers, intersexuées, asexuels, ou aromantiques. Le symbole "+" est utilisé pour inclure les personnes ou qui choisissent d'autres catégories pour décrire leur identité sexuelle ou leur propre compréhension de leur sexualité.

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place afin d’atténuer et remédier aux risques liés aux droits humains et libertés fondamentales.

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Droits humains et du travail	Evaluation des risques	●	Mise à jour de la documentation interne afin d'intégrer des mises à jour régulières et une évaluation des risques liés au travail et aux droits humains
	Signalement des violations et promesse de non-représailles	●	Amélioration de la communication sur les mécanismes de réclamation, notamment au moyen d'affiches, de tables rondes et de séances d'information, y compris avec les supérieurs hiérarchiques
		●	Mise en place de vérifications, y compris des questionnaires post-réunion pour vérifier l'efficacité des canaux de communication mis en œuvre
	Travail forcé/ travail des mineurs	●	Mise à jour des politiques locales et mise en œuvre et vérification des procédures afin d'assurer une vue d'ensemble et une vérification de l'âge de tous les travailleurs avant leur entrée dans les locaux
		●	Mise en œuvre des lignes directrices de l'entreprise concernant les prêts personnels et éducatifs, ainsi que les frais de formation
		●	Renforcement du processus de contrôle local des frais de recrutement, d'embauche, d'emploi et de rapatriement afin de s'assurer qu'ils ne sont pas payés par les travailleurs
	Sensibilisation aux normes RBA et aux droits des travailleurs	●	Programme d'audit RBA : conception et mise en œuvre d'outils pour communiquer et répondre aux questions des employés sur les normes de responsabilité sociale, notamment sur la prévention du travail forcé et le temps de travail raisonnable
	Formation/ communication	●	Proposition de formations sur le travail et les droits humains afin de sensibiliser les employés et les fournisseurs
		●	Augmentation du traitement des demandes relatives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) (liées au travail et aux droits humains) issues de la plateforme en ligne de support clients

● Groupe dont ST France

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place afin d’atténuer et remédier aux risques liés aux droits humains et libertés fondamentales.

36%
moyenne de femmes parmi les instances dirigeantes de ST France

93
note sur 100 à “l’index de l’égalité femmes hommes” obtenue en 2023 par ST France

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Diversité, équité, inclusion	Lutte contre le harcèlement	●	Signature en 2022 de l'initiative StOpE qui se traduit par la mise en place de référents chargés d'orienter, d'informer et d'accompagner des salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel, la réalisation d'actions de communication en la matière (webconférence, vidéos, e-learning) et l'organisation de réunions trimestrielles de suivi
		●	En 2023, création d'une taskforce mondiale pour la prévention du sexisme
		●	En 2023, réalisation d'une campagne de communication interne sur le thème "Chez ST le sexisme ne sera jamais notre genre". Une série de vidéos éducatives et de conférences en ligne ont été lancées, ainsi qu'une campagne d'affichage et le déploiement de référents en matière de harcèlement sexuel sur tous les sites français
		●	Mise à disposition d'un e-learning sur le harcèlement et la discrimination pour l'ensemble des collaborateurs
	Handicap	●	Lancement d'un outil d'autodiagnostic pour aider les personnes à rechercher leurs propres handicaps potentiels de manière anonyme, puis à être accompagnées dans le processus de déclaration
		●	Développement de la sous-traitance auprès du secteur protégé ⁽¹⁾
		●	Campagnes de sensibilisation au handicap de l'ensemble du personnel, avec pour effet de faire évoluer le regard sur le sujet, démontrer l'engagement de l'entreprise, et montrer les effets positifs pour le salarié d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
		●	Mise en place de programmes de formation spécifiques tels que Formation-Interentreprises d'Adaptation aux Métiers (FIAM), HUGO (Handi You Go), Plateforme Alternance Handicap (PAH) et de conférences sur le handicap invisible, la neurodiversité, etc
		●	Renforcement du recrutement de personnes en situation de handicap via des partenariats avec l'Agefiph, Hello Handicap, Linkeday, Jobinlive, Box alternance
	Egalité professionnelle	●	Signature en 2022 d'un accord au niveau national sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
		●	Mise en place d'un outil dit "Profil référent" à des fins d'analyse des différences éventuelles en termes de rémunération entre les femmes et les hommes et ainsi apporter les éventuelles mesures correctrices nécessaires

⁽¹⁾ Ces structures permettent à des personnes handicapées, en l'occurrence des déficients visuels, d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées.

● Groupe dont ST France ● ST France

En matière de droits humains et libertés fondamentales

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place afin d’atténuer et remédier aux risques liés aux droits humains et libertés fondamentales.

5,08%
de travailleurs en situation
de handicap au sein des effectifs
ST France
(Source : Déclaration Obligatoire d’Emploi
de Travailleurs Handicapés DOETH)

96
nombre de nationalités
parmi les effectifs ST France

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Diversité, équité, inclusion	Féminisation de l'industrie	●	ST France a été partenaire du Women's Forum 2023 à travers une table ronde sur l'enjeu d'intéresser les jeunes, et notamment les jeunes filles aux (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques), avec la mise en place d'une délégation d'hommes et femmes ST pour participer aux conférences et relayer en interne (ex : articles sur les réseaux sociaux internes et externes)
		●	Mise en place d'un partenariat avec "Elles Bougent" (actions de sensibilisation afin de renforcer l'attractivité sur les métiers techniques exercés au sein de ST et susciter des vocations)
		●	Participation du site de Rousset à la 3 ^{ème} édition de "L'industrie c'est féminin" avec pour objectif de renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des femmes
		●	Engagement dans le collectif IndustriElles, dont la présidente de ST France a été la marraine en 2023, qui a vocation à fédérer toutes les initiatives existantes pour devenir le véritable moteur de la féminisation de l'industrie
		●	Existence d'un index développement durable comportant, notamment, un objectif de féminisation de la population Ingénieurs & Cadres qui est pris en compte dans la rémunération variable de l'ensemble des 23 000 bénéficiaires à travers le monde
		●	Existence d'un budget dédié au soutien du développement de la carrière des femmes dans le déploiement de la politique salariale
		●	Mise en place d'un programme de formation en deux étapes à destination des femmes afin de préparer la prochaine génération de dirigeantes (formation "Women in Leadership" (WIL), qui s'adresse aux cadres moyens et "Advanced Women in Leadership") (AWIL), qui s'adresse aux femmes cadres supérieures et directrices
	Inclusion	●	Proposition de deux formations principales : l'apprentissage en ligne sur la diversité, l'équité et l'inclusion et des ateliers sur les préjugés inconscients
		●	Organisation d'évènements dédiés à la diversité et l'inclusion (ex : Diversity Day en France)
		●	Publication en 2022 d'un guide d'inclusion des transgenres à l'intention des employés et d'un guide de l'utilisateur à l'intention du personnel des ressources humaines et des gestionnaires en 2023, dans le cadre de notre engagement à garantir un environnement sûr, équitable et inclusif pour tous
		●	Création de groupes de ressources ou GRE (volontaires, dirigés par des employés, composés de personnes appartenant à une minorité ou ayant une caractéristique commune) pour les employés afin de promouvoir l'inclusion sur le lieu de travail. L'objectif des GRE est de fournir un espace sûr aux membres pour qu'ils puissent partager leurs expériences et leurs défis, d'aider les dirigeants à comprendre ce qui compte pour ces employés et de soutenir leur développement professionnel (ex : GRE pour la communauté LGBTQIA+)
		●	Publication des lignes directrices de ST en matière de communication inclusive

● Groupe dont ST France ● ST France

4.2 | En matière de santé et sécurité

Cartographie des risques en matière de santé et sécurité

	ST France (Sites de production)	ST France (R&D, Ventes et Marketing)
Santé et sécurité		
Accidents du travail	Criticité 3	Criticité 3
Accidents de trajet	Criticité 2	Criticité 2
Maladies professionnelles et addictions	Criticité 2	Criticité 2
Risques psycho-sociaux	Criticité 3	Criticité 3
Gestion des épidémies et pandémies	Criticité 2	Criticité 2
Conditions de travail	Criticité 2	Criticité 2

Criticité 4 

Criticité 3 

Criticité 2 

Criticité 1 

Programme d’atténuation et de remédiation des risques

ST a mis en place un solide système de gestion de la santé et de la sécurité dans l’ensemble du Groupe. En 2003, ST a été l’une des premières entreprises de semiconducteurs à obtenir la certification OHSAS 18001 (système de gestion de la santé et de la sécurité au travail) pour ses principaux sites de production dont les sites situés en France. Cette certification a été remplacée par la norme ISO 45001 “Occupational health and safety management systems” depuis le 30 septembre 2021.

Les performances et les systèmes de management sont évalués chaque année dans le cadre d’audits de surveillance réalisés par des tiers, et les certifications sont renouvelées tous les trois ans. Tous les sites suivent la politique de santé et de sécurité au travail, qui vise à établir et à maintenir les meilleures pratiques.

En 2023, ST a poursuivi son programme d’audit interne relatif à l’environnement, l’hygiène et la sécurité (EHS), qui vise à évaluer les performances d’un site par rapport aux objectifs, programmes et procédures du Groupe en matière d’EHS sur un cycle de trois ans. En 2023, des audits internes EHS, réalisés par les équipes EHS du Groupe, ont été conduits sur les sites de Tours, Grenoble et Rennes Back-end.

Programme “Safety First”

ST s’engage à fournir un lieu de travail sûr et sain à toutes les personnes sur tous les sites de ST dans le monde entier, et soutient pleinement toutes les initiatives contribuant à un lieu de travail avec zéro accident. Le programme “Safety First” de ST a ainsi été lancé en 2013 sur la base du principe selon lequel 90 % des accidents peuvent être évités par une organisation et des comportements adéquats. Ce programme, déployé sur l’ensemble des sites de production de ST France et sur le site de Grenoble, repose sur (i) des indicateurs de performance en matière de sécurité (21 indicateurs clés répartis en 6 domaines) (ii) des formations (iii) des ressources Santé, Sécurité et Environnement sur les sites, (iv) une communication solide et (v) des audits. Dans une démarche d’amélioration continue de la prise en compte des enjeux liés à la sécurité, ST incite les managers à passer du temps sur le terrain (lors d’audits, d’inspections ou de visites) et à parler de sécurité pendant les réunions. La visite, l’audit ou l’inspection de sécurité sur le terrain est un bon moyen pour un manager de montrer son engagement en matière de sécurité et de démontrer son implication. Les cadres ont donc été formés à promouvoir les bons comportements en matière de sécurité lors de leurs visites de sécurité régulières, à formuler des feedbacks positifs et à manifester leur reconnaissance auprès des employés.

Programme “STCare”

Dans le cadre du bien-être au travail, en 2020, ST a développé au niveau du Groupe le programme STCare grâce à un partenariat avec Eutelmed. Cette plateforme offre un accès 24h/24 et 7j/7 à une plateforme de soutien dédiée et confidentielle, comprenant un réseau de 300 psychologues. Le service est disponible pour les employés et leurs familles. ST propose dans ce cadre un cycle mensuel de web conférence et de fiche information sur des thèmes comme (le sommeil, la charge de travail, la confiance, la résilience...).

En 2022, ST a élargi STCare pour couvrir le bien-être des employés, en fonction de quatre domaines : leadership efficace, culture de bienveillance, environnement de travail bien-être.

Chaque trimestre, nous contrôlons quatre paramètres clés pour vérifier que les normes d’acceptabilité définies dans le cadre du programme STCare sont respectées :

- niveau de stress ;
- niveau d’anxiété ;
- risque de dépression ;
- risque d’épuisement professionnel.

En matière de santé et sécurité

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et qualité de vie au travail

Dans la continuité de ST Care, ST France a ouvert un programme de négociation sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) en lien avec la négociation du premier accord QVT partie 1 signé en 2019. Un accord spécifique sur la prévention des RPS a été signé en février 2022.

Cet accord redéfinit et restructure la politique de prévention des RPS sur les 3 niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire et repose sur 3 piliers :

- avoir une vision commune ;
- rendre les instances pluridisciplinaires ;
- donner les moyens d'agir.

Le déploiement de cette nouvelle politique de prévention des RPS a été accompagné par la formation des négociateurs et des acteurs de la prévention. ST France a ensuite mis en place une campagne de sensibilisation et de formation pour les managers et les collaborateurs avec plus de 6 300 personnes formées de 2021 à 2023 à la prévention des RPS, dont le personnel posté.



Ce plan de prévention couvre les grands principes suivants :

- des programmes d'amélioration de l'environnement et de l'organisation du travail en lien avec la démarche de QVT ;
- des programmes d'accompagnement du changement ;
- des groupes d'expression, d'échange et de discussions directes entre les salariés et le management des organisations ou du site ;
- des comités locaux et un comité national chargés de l'analyse des indicateurs et des plans d'actions ;
- la formation des managers et des acteurs clés (Direction, RH, médecins du travail) ;
- la formation et la sensibilisation des salariés visant à mieux anticiper et limiter les risques ;

- la vigilance de tous et un dispositif d'alerte sur les situations à risques ;
- une procédure d'alerte et de régulation des situations de risques psychosociaux ;
- un service de soutien psychologique.

Pour accompagner la transformation de l'entreprise et prévenir les RPS ST a identifié 7 compétences managériales à renforcer. ST a proposé 7 modules de formation de 30 minutes en e.learning sur des thématiques ciblées. Ainsi en 2023, 7 500 formations ont été réalisées par les managers sur l'ensemble de ces 7 modules.

En matière de santé et sécurité

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à la santé et la sécurité.

2,6
taux de fréquence* des accidents du travail avec arrêt au niveau de ST France en 2023

* nombre d’accidents avec arrêt par million d’heures travaillées

0,05
taux de gravité** des accidents du travail avec arrêt au niveau de ST France

** nombre de journées perdues pour 1 000 heures de travail

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Programme/Action
Santé	Santé des collaborateurs	●	Mise en place du programme “Santé vous bien” sur le site de Crolles avec des ateliers et conférences sur des sujets variés de santé (campagne anti-tabac ou formation à l'autopalpation contre le cancer du sein), ou de bien-être, avec des ateliers pratiques d'initiation à la cohérence cardiaque, ou à la naturopathie
		●	Rénovation du centre médical du site de Tours et révision de son approche de l'assistance sanitaire (rénovation de la salle de soins pour permettre un accès direct depuis la salle blanche de la zone de fabrication)
		●	En 2023, signature de la charte d'engagement OneInThreeWomen, dans le cadre de sa politique de prévention de la santé physique et psychique des collaborateurs
		●	Evaluation régulière de la composition, des dangers et des conditions d'utilisation des substances et matériaux chimiques sur chaque site de production par des commissions dédiées
		●	Proposition d'examens médicaux réguliers, vaccinations, analyses sanguines, radiographies et dépistages du cancer, entre autres, afin de faciliter la détection précoce des maladies
	Santé des riverains	●	Mise en place d'atténuateurs sonores sur les tours aéroréfrigérantes, bardage anti-bruit, merlon en limite de propriété Nord, pièges à son pour limiter les nuisances liées aux ventilations sur les installations de rejets atmosphériques et cabines d'insonorisation des extracteurs (Crolles)
		●	Suivi annuel de sources sonores identifiées sur les équipements du site afin de surveiller des dérives éventuelles (Crolles)
		●	Réalisation d'une campagne de mesure par un organisme spécialisé et indépendant (i) tous les 6 mois (printemps et automne) chez les riverains en Zone à Emergence Réglementée (ZER) et (ii) annuellement pour ceux en limite de propriété (Crolles)
		●	Mise en place de mesures additionnelles afin de limiter les nuisances sonores de chantiers sur sites comme l'intégration dans le cahier des charges (choix des équipements, piège à son etc.) des exigences à respecter en limite de propriété et en ZER pour réduire les émissions sonores à la source (Crolles)
		●	Réalisation de mesures de niveaux sonores au fur et à mesure de la mise en service des installations (mesure de réception), afin d'affiner la modélisation de l'impact sonore global du site et de préciser les objectifs de contribution maximum (Crolles)
		●	Mise en place d'une ligne téléphonique, à destination des riverains, disponible 24H/24 et 7jours/7 au 04.76.92.60.20 afin de leur permettre de signaler les nuisances sonores éventuelles (Crolles)

● Groupe dont ST France ● ST France

En matière de santé et sécurité

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à la santé et la sécurité.

61 000+

heures de formation sur des sujets liés à la santé et la sécurité dispensées au niveau de ST France en 2023

13 000+

visites sécurité de terrain au niveau de ST France en 2023

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Programme/Action
Bien-être	Bien-être des collaborateurs	Programme ST Care	
			Mise en place d'un partenariat avec Eutelmed, une plateforme de soins de santé qui offre un accès 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à une assistance confidentielle dédiée
			Mise en place d'un programme de négociation sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) avec la signature d'un accord spécifique sur la prévention des risques psycho-sociaux duquel découle un plan de prévention
			Mise en place d'une formation en ligne pour les employés et les cadres, ainsi que de webinaires et d'ateliers portant sur la prévention et le bien-être
			En 2023, création d'un indice de bien-être (basé sur 10 critères) afin d'obtenir des informations sur le bien-être et la productivité des employés sur l'ensemble des sites leur permettant de s'évaluer et d'identifier les domaines à améliorer
Sécurité	Sécurité des collaborateurs	Programme Safety First	
			Organisation d'événements liés à la sécurité sur les sites, ouverts à tous les employés dont l'objectif global est de sensibiliser, d'explorer de nouvelles idées et de partager les meilleures pratiques, en mettant l'accent sur la prévention (ex ; safety weeks, ateliers de prévention sur les produits chimiques, ateliers d'ergonomie, présentations thématiques, etc.). A titre d'exemple, le site de Tours a mis en place une "safety week" au cours de laquelle ont été organisés des ateliers pédagogiques sur le thème des dangers de la route et des jeux de sensibilisation aux risques chimiques et électriques
			Organisation par les sites de cérémonies de remise des prix de la sécurité, de l'environnement et de la responsabilité sociale des entreprises
			Innovations en matière de formation/sensibilisation : utilisation de techniques dramatiques et théâtrales comme outil d'apprentissage, utilisation du "nudge" ou du coup de coude ⁽¹⁾ . Le site de Rousset et le site de Tours ont mis en place des "escape game" afin de sensibiliser les nouveaux collaborateurs aux risques en matière de santé et sécurité au travail. Les participants ont dû identifier le nombre de dangers dans un temps limité

⁽¹⁾ Le "nudge", ou "coup de coude", est une méthode d'influence discrète. Inspiré des sciences comportementales, cet outil pourrait favoriser l'adoption de bonnes pratiques.

 Groupe dont ST France  ST France

4.3 | En matière d'environnement

Cartographie des risques en matière d'environnement

	ST France (Sites de production)	ST France (R&D, Ventes et Marketing)
Environnement		
Atténuation du changement climatique - empreinte carbone	Criticité 4	Criticité 4
Vulnérabilité au changement climatique	Criticité 3	Criticité 3
Sobriété énergétique	Criticité 3	Criticité 3
Utilisation des ressources en eau	Criticité 3	Criticité 3
Utilisation d'autres ressources naturelles	Criticité 3	Criticité 3
Pollution	Criticité 3	Criticité 3
Transport, stockage et utilisation de matières dangereuses	Criticité 3	Criticité 3
Gestion des déchets et recyclage	Criticité 3	Criticité 3
Biodiversité (y compris artificialisation des sols)	Criticité 3	Criticité 3

Criticité 4

Criticité 3

Criticité 2

Criticité 1

Gestion de l'énergie et empreinte carbone

ST s'est engagé à atteindre son objectif d'être neutre en carbone d'ici 2027 pour toutes les émissions directes et indirectes des scopes 1 et 2, et pour une partie des émissions du scope 3 liées au transport des produits, aux voyages d'affaires et aux déplacements des employés en :

- réduisant de façon continue ses émissions directes ;
- développant des projets d'économie d'énergie ;
- augmentant son approvisionnement en énergie renouvelable ;
- minimisant les émissions liées au transport.

ST France a notamment mis en place en 2022 un comité Sobriété Énergétique afin de piloter des programmes de réduction de la consommation d'énergie à court et à moyen terme sur tous les sites français. Ce comité est responsable de la mise en œuvre des programmes et du suivi des performances.

Ce comité se réunit en moyenne tous les mois à l'initiative et sous la direction de la Présidente de ST France.

Les activités d'efficacité énergétique sur chaque site s'articulent autour de trois piliers clés.

- salles blanches : les programmes actuels sont renforcés dans la mesure du possible ;
- espaces de bureaux : contrôle de la température ; extinction des lumières, des équipements de bureau, des distributeurs de boissons et des enseignes lumineuses le soir et le week-end ; déploiement accéléré de l'éclairage LED. Les mesures informatiques comprennent l'optimisation de la température des salles informatiques et l'utilisation d'équipements à faible consommation d'énergie ;
- des plans de continuité en collaboration avec les parties prenantes nationales et locales, notamment les entreprises de services publics, la gestion du réseau électrique et les autorités publiques.

Toutes ces actions contribuent à atténuer les effets de la crise énergétique et à accélérer les programmes d'économie d'énergie, conformément aux objectifs de neutralité carbone de ST.

Programme d'atténuation et de remédiation des risques

Gestion des performances

Le système de gestion environnementale de ST est conforme aux normes internationales, notamment ISO14001 (système de management environnemental), ISO50001 (management de l'énergie), ISO14064 (management des émissions de gaz à effet de serre), et EMAS (système de management et d'audit environnemental). Les performances et les systèmes de gestion sont évalués chaque année dans le cadre d'audits de surveillance réalisés par des organismes de certification, et les certifications sont renouvelées tous les trois ans. Tous les sites de production de ST France sont certifiés vis-à-vis de ces normes.

Dans le cadre de sa culture d'amélioration continue, les équipes EHS de Groupe réalisent des audits internes tous les trois ans.

ST gère également un programme d'audits de conformité légale Environnement, Hygiène, Sécurité (EHS) par des tiers tous les trois ans couvrant tous les sites de production, tous les sites comptant plus de 100 employés ainsi que certains sites et entrepôts plus petits, à savoir 10 sites de ST France (Crolles, Tours, Grenoble, Rennes Back-end, Le Mans R&D, Rennes R&D, Paris, Rousset, Sophia Antipolis et Tunis). Ces audits permettent d'évaluer le statut de conformité des sites et de limiter les risques liés à la licence d'exploitation.

En matière d'environnement

Gestion de l'eau

ST reconnaît l'importance des défis liés à l'eau partout où il opère et continue à renforcer ses efforts pour les relever et minimiser son empreinte sur l'eau en :

- vérifiant et évaluant le stress hydrique de tous ses sites de production tout en tenant compte des contraintes locales ;
- veillant à ce que toute l'eau utilisée soit traitée de manière appropriée dans des stations de traitements des effluents avant d'être rejetée dans le milieu naturel ;
- améliorant en permanence la gestion de l'eau dans tous ses sites à travers des programmes de conservation et d'efficacité hydrique.

En complément des programmes de gestion de l'eau déployés au niveau du Groupe depuis 1993, ST France a mis en place un comité de Sobriété Hydrique pour coordonner la gestion de l'eau de façon transversale, et gérer les impacts spécifiques à la France. Ce comité se réunit en moyenne tous les mois à l'initiative et sous la direction de la Présidente de ST France. Il regroupe l'ensemble des sites français et l'expertise transversale nécessaire pour orienter les actions d'économie d'eau à court et moyen terme. Les principaux objectifs du comité sont d'animer et de coordonner les programmes et les initiatives de réduction de la consommation d'eau et d'augmentation du taux de recyclage.



Avec le soutien du comité, chaque site de production est responsable de la création de sa propre feuille de route en fonction du contexte local. Voici quelques exemples de mesures prises jusqu'à présent :

- une nouvelle méthodologie en six étapes pour économiser l'eau ;
- une surveillance accrue de l'utilisation de l'eau dans nos opérations ainsi que de la détection de fuites éventuelles ;
- le recalibrage des machines pour une performance optimale ;
- la désignation de référents en charge des sujets liés à l'eau sur chaque site.

À l'avenir, le comité continuera à soutenir la gestion de l'eau et à travailler avec les équipes locales pour identifier des solutions innovantes afin d'économiser l'eau.

Gestion des déchets

ST s'efforce d'atteindre le zéro déchet et s'est engagé à promouvoir l'économie circulaire en :

- mettant en œuvre des programmes pour minimiser la consommation inutile de ressources dans l'ensemble de ses activités ;
- visant le zéro déchet dangereux en décharge, y compris là où ce n'est pas une obligation légale : avec recours à l'innovation pour remplacer des matières dangereuses et/ou selon une approche circulaire, en réutilisant autant que possible ;
- minimisant les déchets générés par ses activités, en recyclant, et en mettant en place des programmes d'économie circulaire pour les déchets résiduels.

En matière d'environnement

Préservation de la biodiversité

ST adopte une approche proactive de la protection de la biodiversité dans les zones où il opère. En tant que fabricant leader de l'industrie avec des opérations à travers le monde, il est important pour ST de s'adapter aux environnements locaux dans lesquels il opère.

Pour ce faire, les sites de ST mettent en œuvre une série d'initiatives locales adaptées à leur environnement. Les partenariats externes avec des associations locales et des organisations à but non lucratif sont un élément essentiel de ces activités, permettant aux sites d'accroître leur impact positif grâce à la collaboration.

En 2022 et 2023, ST a entrepris plusieurs initiatives pour mieux comprendre ses impacts réels et potentiels sur la biodiversité. Il s'agissait notamment d'une étude sur la biodiversité menée sur 22 sites du Groupe (dont les sites de Tours, Rousset, Crolles, Grenoble, Rennes Back-end en France) pour comprendre les impacts et identifier les mesures déjà prises. ST a également fait réaliser par un partenaire externe une étude spécialisée sur les écosystèmes de biodiversité proches des sites et des opérations afin de mieux comprendre l'environnement local. Ces études ont contribué à l'élaboration de la stratégie d'entreprise en matière de biodiversité et de définir un outil de mesure commun à tous les sites, appelé "indice de biodiversité" comprenant dix paramètres.

Gestion des produits chimiques

ST s'est engagé à gérer les produits chimiques de manière responsable et à remplacer les substances dangereuses dans la mesure du possible. Afin d'identifier les substances critiques dès leur introduction ou leur reclassification, une approche rigoureuse en matière de décision sur l'utilisation des produits chimiques a été mise en place. Cette approche comprend l'évaluation :

- de la composition des produits chimiques ;
- des dangers ;
- des conditions d'utilisation ;
- des contrôles techniques ;
- des recommandations médicales ;
- des exigences en matière d'hygiène industrielle.

Les mesures de gestion des risques, les équipements de protection individuelle (EPI), la gestion des déchets, les contrôles administratifs et les exigences en matière de formation sont également pris en compte.

Traitement des émissions atmosphériques

ST traite ses émissions dans l'air conformément aux arrêtés préfectoraux applicables à chacun de ses sites par la mise en place d'équipements d'abattement des émissions atmosphériques. Des actions de réduction des émissions atmosphériques ont notamment été mises en place, afin de réduire les émissions de composés organiques volatiles (COV).

Suivi des progrès

ST évalue ses progrès en matière de performance environnementale à l'aide de plusieurs indicateurs, notamment la consommation de ressources, les déchets et les émissions atmosphériques.

Toutes les données environnementales sont collectées de manière centralisée et font l'objet de rapports réguliers (mensuels, trimestriels et annuels) dans sa base de données environnementales. Le suivi de l'évolution de chaque indicateur permet aux sites d'ajuster et d'améliorer continuellement leurs performances. Les résultats et progrès sont partagés et revus lors de réunions trimestrielles regroupant tous les responsables environnement des sites ainsi que les équipes environnement du Groupe.

Lors de ces revues de performance environnementale sont également abordés les principaux changements réglementaires (par exemple modification de standard de calculs des gas à effet de serre), les synthèses des audits EHS du semestre précédent ainsi que des partages de bonnes pratiques sur des thèmes spécifiques (traitement de l'eau, initiatives d'économie circulaire, actions d'économie d'énergie, etc.)

En matière d’environnement

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à l’environnement.

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Changement climatique	Emissions directes	Programme de neutralité carbone	
		●	En 2023, installation et activation de 10 nouveaux systèmes d’abattament de composés perfluorés (PFC) à Crolles et 2 à Tours. Les équipements d’abatement de type brûleurs-laveurs permettent de limiter les émissions de GES liées aux procédés de fabrication
		●	Réalisation de contrôles périodiques par des organismes agréés indépendants, permettant de garantir un bon rendement de combustion, conformément à la réglementation applicable (tous les sites de production)
		●	Déploiement des programmes de réduction ou de substitution par des gaz à moindre impact de réchauffement climatique (tous les sites de production)
	Emissions indirectes	●	Utilisation de l’outil “radar d’empreinte écologique” pour analyser les données sur les intrants et les extrants des opérations de fabrication
		●	Renforcement des concepts de transport durable des employés, en promouvant la mobilité douce, y compris le covoiturage, pour les trajets domicile-travail
		●	Développement du Plan de Mobilité Employeur sur le site de Grenoble : mise en place d’un forfait mobilité, subvention des transports en commun, subvention pour l’achat d’un vélo classique ou d’un vélo à assistance électrique, participation aux trajets de covoiturage, découverte du vélo au travers d’un escape game
		●	Déploiement sur le site de Tours d’initiatives pour encourager les employés à la mobilité douce telles que : deux campagnes annuelles d’entretiens vélo, installation d’une borne de réparation et équipement de 70 % des places de stationnement d’arceaux vélo. En 2023, en reconnaissance de ces actions, le site a reçu le label Or Pro-vélo, une certification mise en place par la Fédération Française de Cyclisme (FFC)
		●	Promotion des modes de transports alternatifs (covoiturage, vélo, et transport en commun) et du télétravail sur le site de Rennes R&D. Cette initiative, lancée il y a 10 ans, a permis de réduire de 81 % à 38 % la part des salariés venant individuellement en voiture sur leur lieu de travail. En récompense de sa promotion réussie des modes de transports alternatifs, le site a reçu le label Or “Mobil’employeurs 2023”

● Groupe dont ST France ● ST France

En matière d'environnement

Actions d'atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d'actions mises en place permettant d'atténuer et remédier aux risques liés à l'environnement.

74 %
part de l'électricité d'origine renouvelable sur les sites français
(Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours, Grenoble, Rennes Back-end)

41 %
d'eau recyclée et réutilisée
(Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours)

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Changement climatique	Emissions indirectes	●	Lancement en 2023 du programme de chaîne d'approvisionnement neutre en carbone pour réduire nos émissions de scope 3 liées à l'achat de biens et de services. Les objectifs sont de (i) construire la méthodologie de calcul de l'empreinte carbone, (ii) identifier et prioriser les leviers de décarbonation, (iii) intégrer des critères de réduction de carbone dans les processus d'approvisionnement et (iv) former les acheteurs grâce à un plan de formation dédié
		●	Collaboration avec EDF DALKIA pour mener des évaluations de sobriété énergétique sur tous les sites français
		●	Mise en place d'un projet de modernisation de 27 épurateurs sur le site de Rousset
		●	Mise en place des tours de refroidissement adiabatiques pour refroidir les compresseurs d'air sur le site de Crolles
	Energie renouvelable	●	Installation de 5 800 panneaux photovoltaïques, couvrant 11 000m² de surface du parking des salariés du site de Grenoble, pour une production annuelle de 2,7GWh d'électricité à partir de 2024
Eau	Réduction de l'utilisation d'eau	Corporate water program (gestion de l'eau)	
		●	Organisation d'une réunion interne mondiale sur l'eau sur le site de Rousset, à laquelle ont participé les responsables des stations de traitement des effluents liquides de tous les sites Front-end, permettant l'élaboration de leur feuille de route 2024 en matière d'économie d'eau et la mise en place d'un groupe de travail sur l'économie d'eau
		●	Réduction de l'utilisation de l'eau par plaquette produite grâce (i) aux programmes de réduction d'utilisation d'eau sur les équipements de process, (ii) à des améliorations de rendement sur les installations techniques et (iii) à la mise en place de boucles de recyclage internes au niveau des sites. L'efficacité hydrique des sites de Crolles, Rousset et Tours s'est améliorée de 33 % entre 2016 et 2023.
	Traitement des eaux usées	●	Collecte des rejets aqueux dans des réseaux séparatifs permettant des traitements spécifiques ciblés. Ils sont contrôlés avant rejet dans le milieu naturel conformément aux normes en vigueur. Les dispositifs d'autosurveillance sont validés par l'Agence de l'eau
		●	Lancement sur le site de Crolles, d'une ligne pilote pour recycler une partie des rejets aqueux finaux de la station de traitement des effluents liquides. Ceux-ci peuvent ensuite être utilisés pour la fabrication d'eau adoucie et d'eau ultrapure, réduisant ainsi l'utilisation de l'eau potable à des fins industrielles. Les opérations de recyclage ont commencé fin 2023 et ce processus de production d'eau ultra-pure devrait être entièrement qualifié dans le courant de l'année 2024. Ce projet, le premier du genre dans l'industrie européenne des semi-conducteurs, nous permettra de recycler jusqu'à 40m³ d'eau supplémentaire par heure en 2024
		●	Mise en place d'un système de traitement d'eau pour permettre le recyclage de l'excès d'eau industrielle vers la production d'eau ultra pure sur le site de Tours
		●	Traitement des eaux usées sur place ou dans des stations d'épuration municipales avant d'être rejetées dans le milieu naturel

● Groupe dont ST France ● ST France

En matière d’environnement

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à l’environnement.

94 %

déchets réutilisés, valorisés ou recyclés

(Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours)

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Déchets	Réduction des déchets de production	Programme “zéro déchet à la décharge”	
		●	Mise en place dans l’ensemble des activités d’un programme “zéro déchet” pour la mise en décharge
		●	Transformation des déchets en matières premières secondaires pouvant être utilisées pour d’autres industries (ex : les boues fluorées sont transformées en granulés pour l’industrie métallurgique, les acides sulfuriques sont utilisés pour le recyclage des batteries, les poudres de déchets d’ébavurage sont envoyées à la récupération de métaux précieux, etc.)
	Contribution à l’économie circulaire	●	Recyclage des déchets d’acide sulfurique sur notre site de Crolles grâce à un partenariat avec un producteur de biocarburants, réduisant ainsi la consommation de combustibles fossiles. Les biocarburants peuvent être utilisés par des camions, des machines ou des générateurs
Produits chimiques	Réduction de l'utilisation	●	Réduction de l'utilisation de substances dangereuses, y compris de substances SVHC, (Substances of Very High Concern) dans les processus et les produits finaux
		●	Réduction de l'utilisation du plomb dans le processus d'assemblage
		●	En 2022, réalisation d’une évaluation IFPC pour localiser ces produits chimiques énumérés dans la politique Industry Focus Process Chemical (IFPC) de la RBA dans notre chaîne d'approvisionnement. En 2023, nous travaillons sur des mesures visant à les remplacer, en donnant la priorité aux recommandations du Clean Electronic Program Network (CEPN)
	Protection de l'environnement	●	Collecte des rejets aqueux dans les différents réseaux en fonction de leur nature chimique afin de recevoir un traitement spécifique et orientation des effluents industriels, dits dilués, vers la station de traitement afin d’éliminer notamment les fluorures, les phosphates, les matières en suspension, les composés organiques, les composés azotés et le cuivre. L’effluent est traité afin d’atteindre les spécifications de rejet prescrites dans les arrêtés préfectoraux en vigueur pour nos sites de production
		●	Suivi continu des paramètres suivants : pH, débit, turbidité, température, matières en suspension, concentration en fluorures, phosphore total, nitrates, ammoniacque et surveillance périodique fixée par les arrêtés préfectoraux en vigueur pour nos sites de production
		●	Traitement des émissions atmosphériques via des réseaux séparatifs de collecte des émissions issues des activités de fabrication des plaquettes, des traitements des effluents gazeux au point d’émission et des traitement centralisés des effluents gazeux avant contrôle et rejet dans l’atmosphère (tous nos sites de production)
		●	Contrôle de la qualité des émissions atmosphériques via l’autosurveillance des rejets en sortie de traitement, contrôles périodiques par un organisme agréé à la demande de la DREAL et contrôles inopinés des autorités (tous nos sites de production)

● Groupe dont ST France ● ST France

En matière d’environnement

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à l’environnement.

7 000+

heures de formation aux risques chimiques

(Périmètre couvert : Rennes Back-end, Crolles, Rousset, Tours, Grenoble et Sophia Antipolis)

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Produits chimiques	Protection de l'environnement	●	Après 10 ans d'efforts continus, nous avons atteint notre objectif visant à garantir l'absence totale de PFOA en 2022. Nous avons ainsi devancé de trois ans notre objectif, tel que défini par le Conseil mondial des semiconducteurs et la réglementation de l'Union européenne. L'élimination progressive des produits chimiques contenant des substances apparentées au PFOA et utilisés dans le processus de photolithographie s'est achevée en février sur notre site de Crolles. Un produit alternatif a été qualifié et introduit dans la fabrication. Cela a nécessité des ajustements dans plusieurs processus afin d'atteindre les performances nécessaires des composants. Cela signifie que les substances liées au PFOA ont été totalement éradiquées dans toutes nos opérations sans interruption de la chaîne d'approvisionnement, tout en améliorant la qualité du processus et l'efficacité de l'équipement et en maintenant la performance du produit
		●	Coordination avec les acteurs du secteur, pour identifier et mettre en œuvre des solutions techniques autres que des PFAS, à court, moyen et long terme
	Sécurité des employés	●	Mise en place d'un programme de surveillance médicale qui comprend la biosurveillance (évalue l'exposition d'un individu aux produits chimiques naturels et synthétiques sur la base de l'analyse d'échantillons de tissus et de fluides humains)
		●	Analyses régulières de l'air dans les zones de travail afin de vérifier l'efficacité des mesures de gestion des risques (les résultats sont comparés aux valeurs limites d'exposition (VLE) applicables). Si les résultats indiquent que la VLE a été dépassée, ST prend des mesures immédiates pour identifier et traiter la source du problème et mettre en œuvre des mesures correctives afin de garantir un environnement de travail sûr. En 2023, en France, ST a effectué près de 600 mesures, qui se sont toutes révélées inférieures à 50 % de la VLE applicable
		●	Formation spécialisée des travailleurs avant d'être affectés à des tâches potentiellement dangereuses ou de mettre en œuvre des changements de processus

● Groupe dont ST France

En matière d’environnement

Actions d’atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-contre décrit quelques exemples d’actions mises en place permettant d’atténuer et remédier aux risques liés à l’environnement.

5 sites majeurs français ont réalisé des évaluations sur la biodiversité

Thème	Sous-thème	Périmètre de l'action	Action
Biodiversité	Sensibilisation à la biodiversité	●	Organisation en 2023 d’une fresque de la biodiversité sur les sites ST du Grand-Ouest (dont Tours) ayant permis à 77 collaborateurs de comprendre les enjeux et pressions autour de la biodiversité
		●	Organisation en 2023 d’une semaine du développement durable et d’une journée de la biodiversité sur les sites de Rousset et de Crolles, comprenant notamment la construction et l’installation de cabanes à insectes et de nichoirs avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
	Actions d’atténuation des risques	●	Collaboration du site de Grenoble avec des organisations locales pour aider à améliorer les habitats naturels autour du site, notamment à sensibiliser la population à l’aide de panneaux explicatifs, améliorer l’environnement naturel en supprimant les dangers pour la faune, d’installer des nichoirs et limiter la pollution lumineuse
		●	Elaboration en 2023 d’une charte paysagère définissant un nouveau plan de gestion pour les anciens et les nouveaux espaces verts du site de Tours
		●	Mise en place d’une stratégie biodiversité sur le site de Tours en ligne avec les paramètres de son indice biodiversité et partenariat avec la ville de Tours afin d’aider à la restauration de la biodiversité locale
		●	Dans le cadre de la 3 ^e édition des plantations citoyennes à Tours en 2023, définition d’indicateurs de suivi de la biodiversité (exemple : dénombrement des amphibiens) et de compensation carbone afin de mesurer l’impact des actions mises en place. Ces indicateurs, mis en place avec l’aide de Bureau Veritas Living Ressources et Ingénieure Conseil en Environnement et Forêt (IECF), seront suivis par une association locale et des membres du personnel du site de Tours
		●	Conduite d’une étude en matière de biodiversité et de végétalisation du site de Grenoble en 2023, ayant permis la mise en œuvre d’un plan d’actions (exemple d’actions concrètes en cours de mise en place : mangeoires, gîtes chauve-souris, nichoirs, spirale aromatique, animations, signalétique, neutralisation pièges à faune, fauche tardive)
		●	Mise en place d’un projet participatif de végétalisation du site de Crolles, comprenant des ateliers de sensibilisation, l’installation de nichoirs, la création de panneaux pédagogique, la plantation de végétaux et autres activités en lien avec la thématique de biodiversité

● ST France



5. Les actions de ST face aux risques dans sa chaîne d'approvisionnement

5.1 | La gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement de ST France

ST France s'inscrit dans l'approche globale de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

En 2023, le Groupe a renforcé son engagement envers le développement durable au sein de sa chaîne d'approvisionnement en révisant la vision et la mission de sa fonction achat.

La vision de la fonction achat



Des achats stratégiques “best in class” permettant à ST de bénéficier d'un avantage concurrentiel pour une croissance durable”

“Best-in-class procurement strategically leading our company to a competitive advantage for sustainable growth”



La mission de la fonction achat



Favoriser l'excellence stratégique, opérationnelle et transactionnelle, en sélectionnant des fournisseurs selon des critères de développement durable, en les accompagnant et en les incitant à mettre en place des pratiques durables”

“Drive strategic, operational and administrative excellence, selecting, developing, and leveraging suppliers, highly-integrated into our company strategy, and in a sustainable manner”

Pour répondre à ses propres ambitions, à l'augmentation des exigences réglementaires et aux attentes de ses parties prenantes en matière de vigilance, ST a créé en octobre 2022 un département, au sein des achats, dédié à la gestion des tiers, appelé Third-Party Management (TPM) qui était composé de 27 personnes à fin 2023. TPM regroupe différentes équipes dédiées au déploiement des programmes d'approvisionnement auprès des fournisseurs et sous-traitants, y compris ceux approvisionnant ST France.

Cette structure présente plusieurs avantages :

- une amélioration des capacités de suivi et d'évaluation des fournisseurs grâce à davantage de ressources et une harmonisation des pratiques ;
- davantage de synergies et d'effets de levier grâce à une collaboration étroite avec l'équipe chargée des achats ;
- une organisation plus efficace.

Par ailleurs, le dialogue dédié à la chaîne d'approvisionnement responsable s'organise régulièrement autour de groupes de travail ad hoc impliquant les fonctions internes (fonctions achats, experts développement durable, risque, finance, etc.) comme des parties prenantes externes (associations industrielles, communautés locales, pouvoirs publics, etc). En particulier, en France, la participation aux activités de l'Association Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH) permet aux équipes de ST d'avoir des échanges constructifs avec des experts externes et des pairs pour l'amélioration de ses démarches de vigilance dans sa chaîne d'approvisionnement. Les thématiques abordées au cours des échanges en 2023 ont concerné entre autres les indicateurs droits humains liés aux démarches de vigilance, et des échanges de bonnes pratiques.

Description de la chaîne d'approvisionnement

ST se procure des matériaux, des biens et des services auprès de plus de 6 900 fournisseurs de rang 1 de différents types et tailles, dont plus de 1 880 approvisionnant ST France. Ses principaux partenaires sont des fournisseurs de matériaux, d'équipements et de pièces détachées, des sous-traitants de fabrication, des prestataires de services sur des cabinets de recrutement et des agences de personnel intérimaire.

Les activités des fournisseurs, prestataires et sous-traitants de production avec lesquels ST France et ses filiales entretiennent une "relation commerciale établie" font partie intégrante du dispositif de vigilance de ST France. Par "relation commerciale établie", ST France entend une "relation contractuelle, significative, régulière et stable dans le temps".

ST France s'approvisionne auprès des catégories de fournisseurs suivantes :

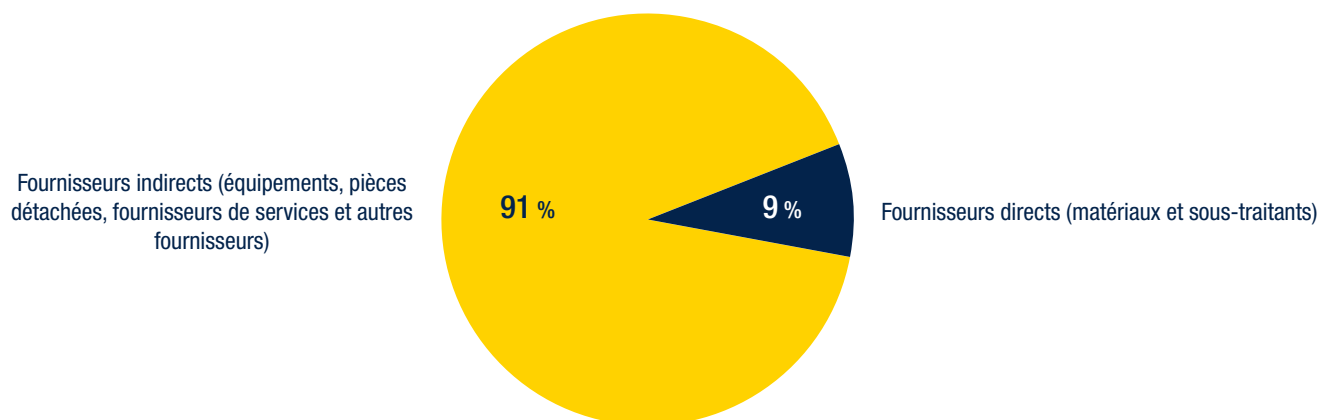
Fournisseurs directs (fournisseurs de biens ou de matériaux directement utilisés dans les produits ST)

- sous-traitants Front-end ;
- sous-traitants Back-end ;
- fournisseurs de matériaux.

Fournisseurs indirects (fournisseurs de service ou de biens non directement utilisés dans les produits ST)

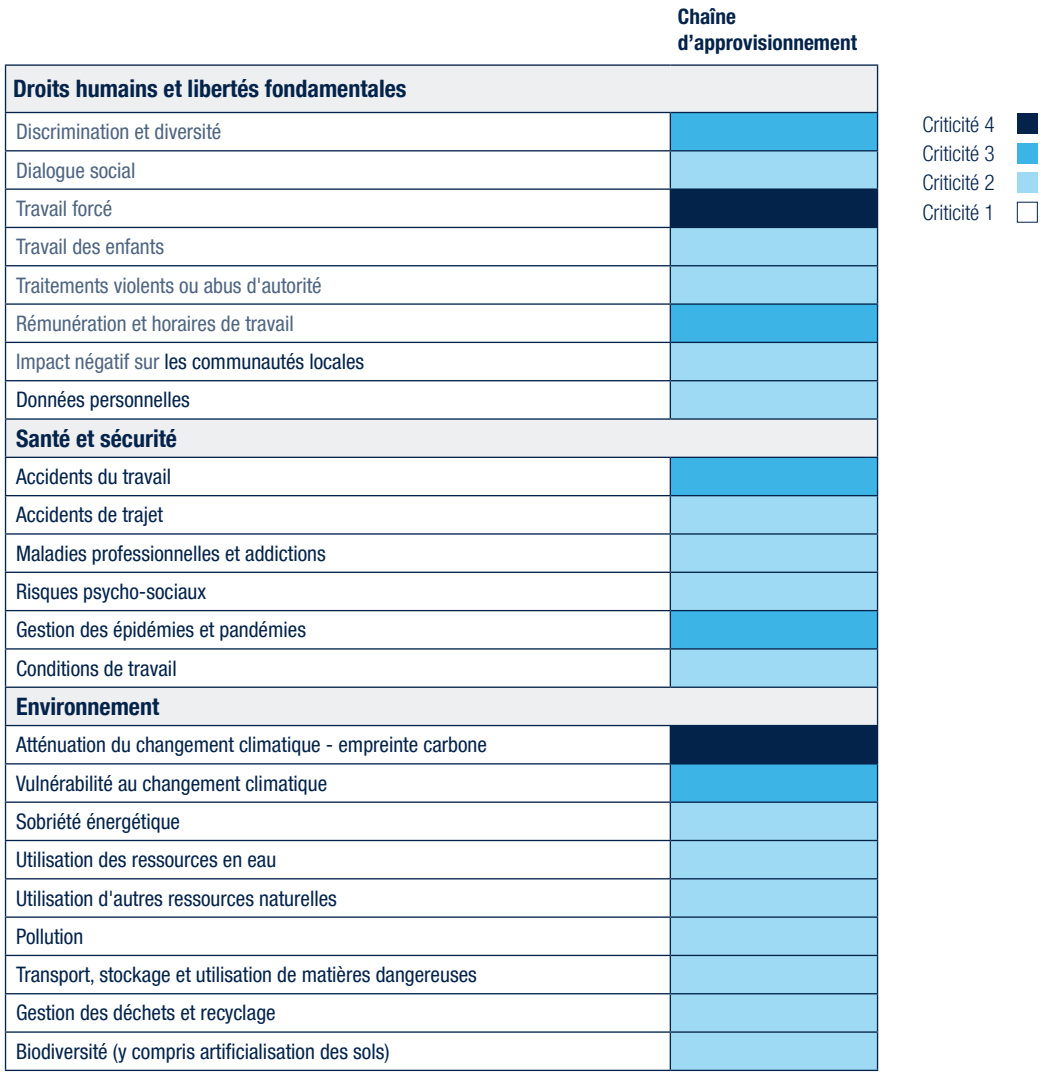
- fournisseurs d'équipements et de pièces détachées ;
- fournisseurs de services, notamment les agences de recrutement et de personnel intérimaire, les sociétés de transport d'employés mais aussi les prestataires de services sur site tels que la maintenance des équipements, le nettoyage, la sécurité, la restauration, la construction, le jardinage, etc ;
- tous les autres fournisseurs.

Répartition des achats entre les différentes catégories de fournisseurs de rang 1 de ST France en 2023



5.2 | Cartographie des risques dans la chaîne d'approvisionnement

ST s'efforce d'évaluer, d'atténuer et/ou d'éliminer les principaux risques identifiés dans le cadre des activités de sa chaîne d'approvisionnement globale, dont celles dédiées aux activités de ST France.

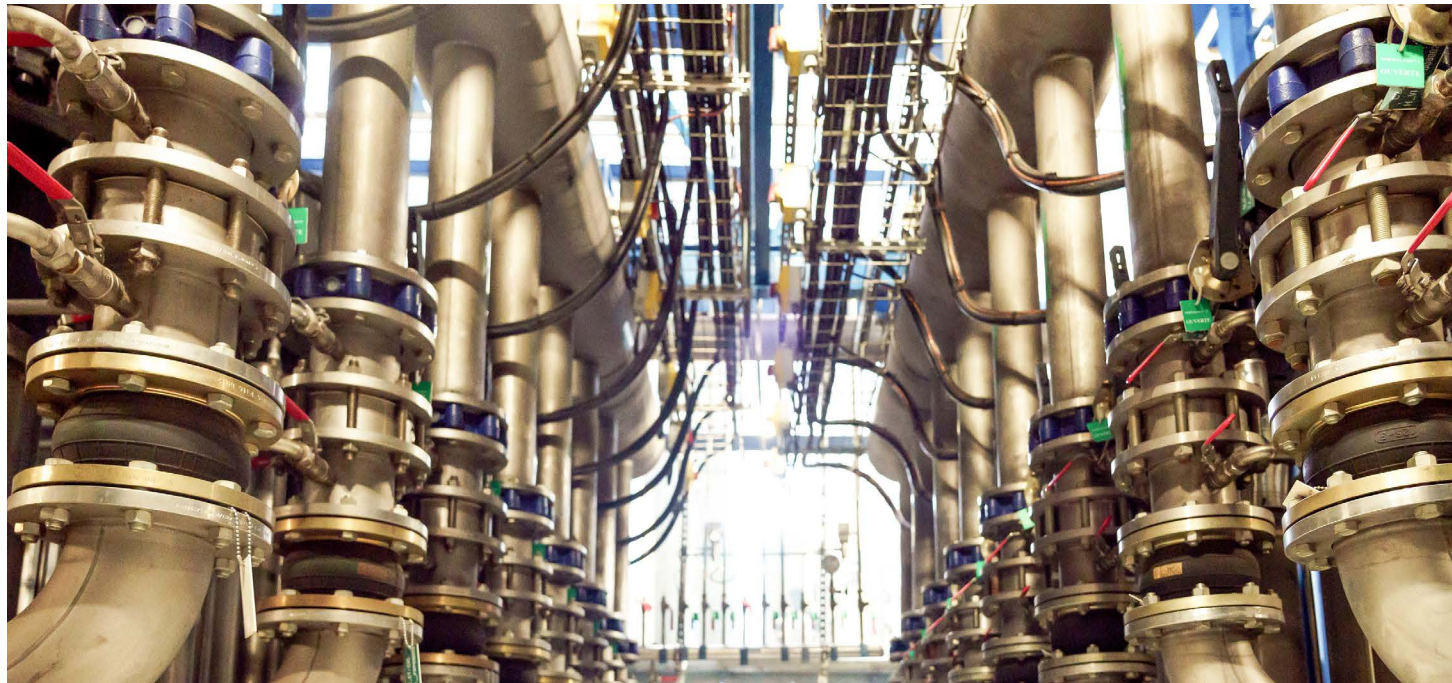


5.3 | Programmes d'atténuation et de remédiation des risques

ST s'efforce d'établir des partenariats avec des fournisseurs qui partagent ses valeurs sur le respect des personnes, l'environnement et la conduite des affaires avec intégrité et excellence. ST attend d'eux le respect des normes et standards les plus élevés en matière de durabilité (social, environnement, santé et sécurité, et éthique).

Au sein de son programme dédié à la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement, ST implémente une diligence raisonnable à chaque étape du cycle de vie de ses relations et opérations avec les fournisseurs. Les équipes achats, notamment le département en charge de la gestion avec les tiers, TPM, pilotent ces processus avec l'appui des spécialistes du développement durable du Groupe, pour une conduite responsable des affaires de ses fournisseurs.

Les activités et programmes d'atténuation et de remédiation des risques dans la chaîne d'approvisionnement sont décrits ci-après.



Contrôle éthique des fournisseurs

Depuis 2017, ST a mis en place un processus d'évaluation systématique de ses fournisseurs (et plus généralement des tiers) basé sur les risques et destiné notamment à prévenir les risques de corruption et à identifier les situations les plus sensibles. Ce dispositif d'évaluation de l'intégrité des tiers est déployé par ST France, comme par toutes les entités du Groupe ST, préalablement à l'établissement d'une relation commerciale. L'évaluation de l'intégrité des tiers est donc un dispositif important dans le cadre du programme de lutte contre les risques de corruption et de trafic d'influence.

L'insertion d'une clause de durabilité dans les documents contractuels de fournisseurs

Une clause de durabilité qui prévoit le respect du standard de la Responsible Business Alliance (RBA) est désormais incluse dans certains appels d'offre pour des fournisseurs, comme les prestataires de sécurité de nos sites pour lequel le risque social est élevé. Cette clause prévoit le respect du standard RBA, ainsi que l'engagement de remplir un questionnaire d'auto-évaluation (SAQ) et de conduire un audit RBA à la demande de ST.

Programmes d'atténuation et de remédiation des risques

Une évaluation des risques de durabilité les plus élevés lors du processus d'intégration des nouveaux fournisseurs de matériaux

Les nouveaux fournisseurs de matériaux font l'objet d'une vérification de leur engagement à respecter le standard de la Responsible Business Alliance (RBA) et d'une évaluation des risques les plus élevés en matière de développement durable, notamment les risques liés au travail forcé, à la santé et à la sécurité au travail, et à l'environnement, y compris la gestion des substances dangereuses. Lorsque des risques critiques, tels que le travail forcé, sont identifiés, ST prend des mesures supplémentaires, allant d'un accompagnement individuel pour éliminer ce risque à des audits complets sur site avec des plans d'actions correctives à déployer. Si le fournisseur ne s'engage pas dans un processus d'atténuation ou d'élimination des risques, il n'est pas retenu.

Une évaluation annuelle des risques de durabilité sur l'ensemble de ses fournisseurs de rang 1

ST procède annuellement à une analyse de risques au niveau de tous ses fournisseurs de rang 1 et plus précisément de leurs sites de production sur la base des critères spécifiques suivants :

- risques liés à l'activité des fournisseurs (approche sectorielle) ;
- risques liés à la localisation des sites de production des fournisseurs ou à la localisation des sites ST pour les prestataires de services sur site.

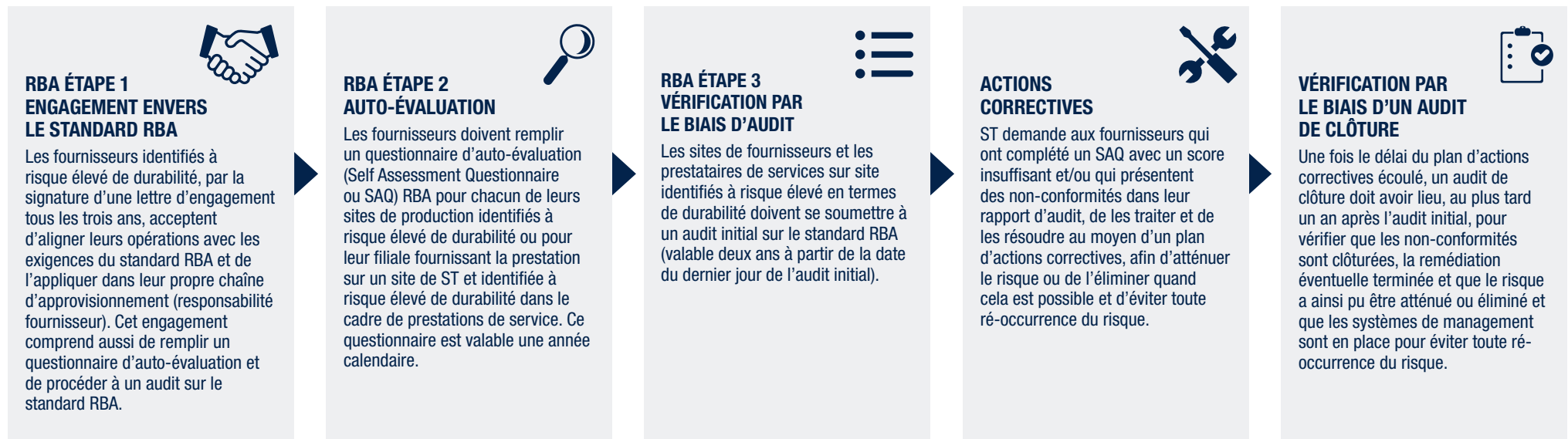
Les scores de risques pays et activités sont issus d'une plateforme spécialisée dans l'analyse de la chaîne d'approvisionnement utilisant à la fois des bases de données publiques et des bases de données de résultats d'audits. Par exemple, le score de risques pays est issu d'une agrégation de données relatives, entre autres, au travail des enfants, au travail forcé, à la liberté d'association, et à la corruption pour chaque pays.

Ces deux scores de risques sont utilisés pour calculer le score de risques fournisseur. ST affine ensuite le processus en fonction des dépenses d'achat de l'année précédente par fournisseur afin de prioriser les fournisseurs par rapport au volume d'affaire. Concernant les prestataires de services sur site, un filtre supplémentaire est appliqué : la fréquence de leur présence sur site. Cet exercice aboutit à identifier une liste de fournisseurs à risque élevé de durabilité sur lesquels est déployé le programme de la RBA.

Le programme RBA (Responsible Business Alliance)

Le standard RBA est un pilier important de la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement de ST. Le programme RBA est déployé sur les fournisseurs de rang 1 identifiés à risque élevé de durabilité (voir ci-dessus la partie dédiée à l'évaluation annuelle des risques de durabilité). En acceptant de se conformer au standard RBA, les fournisseurs de rang 1 sont également tenus de répercuter les exigences du standard sur leurs fournisseurs de rang suivant.

Les phases principales du programme RBA sont les suivantes :



Programmes d'atténuation et de remédiation des risques

11%

des fournisseurs de rang 1 de ST France identifiés à risque élevé en matière de durabilité en 2023

58

audits effectués sur le standard RBA en 2023 pour des fournisseurs de ST France identifiés à risque élevé de durabilité

61

membres de la communauté achats de ST France ont participé en 2023 au premier volet du programme de formation sur la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe s'est fixé comme objectif d'auditer, sur le standard RBA, 100 % des sites de ses fournisseurs identifiés à risque élevé de durabilité d'ici fin 2025 : cet engagement figure dans la Charte de développement durable ("ST Sustainability Charter") et un indicateur mesurant sa progression est reporté dans le rapport de durabilité annuel (disponible sur www.st.com), tout comme d'autres indicateurs relatifs aux différentes étapes du programme RBA et à ses résultats.

En tant que membre de la RBA, ST a accès à des ressources et données qui lui sont essentielles pour suivre ses progrès. Les équipes d'experts de ST contribuent aux différents groupes de travail de la RBA afin d'avoir des échanges constructifs, de collaborer entre pairs et d'apporter collectivement des améliorations significatives aux outils, supports et au standard RBA qui est mis à jour tous les trois ans, pour mieux prendre en considération l'évolution des référentiels internationaux, des législations et des attentes des parties prenantes.

La procédure d'évaluation des fournisseurs (External Providers Performance Evaluation - EPPE)

ST réalise régulièrement une évaluation interne des performances de certains fournisseurs parmi lesquels figurent tous ceux ayant un impact direct sur les produits et services ST, afin de contrôler leur performance globale. A partir de 2023, le sujet de la durabilité a été ajouté au questionnaire en supplément des dimensions liées à la qualité, la prestation technique, le service commercial et la capacité d'approvisionnement du fournisseur. Des sanctions, telles qu'une diminution de part de marché ou une rupture de la relation commerciale sont applicables, si un fournisseur n'atteint pas le niveau de performance requis dans les délais requis.

Le programme Carbon Strike

ST s'engage en faveur de la décarbonation et vise à collaborer avec ses partenaires pour réduire leurs émissions de carbone. En 2023, ST a lancé un programme de décarbonation de sa chaîne d'approvisionnement afin de réduire les émissions de son scope 3 liées à l'achat de biens et de services (selon la définition du Green House Gas Protocol ou GHG Protocol ⁽¹⁾.)

Les objectifs de ce nouveau programme appelé "Carbon Strike" sont les suivants :

- élaborer la méthode de calcul de l'empreinte carbone ;
- identifier et hiérarchiser les leviers de décarbonation ;
- intégrer des critères de réduction des émissions de carbone dans les processus d'achat ;
- former les acheteurs grâce à un plan de formation dédié.

Cette démarche a permis d'identifier les leviers de réduction des émissions pour les catégories d'achats identifiées comme les plus émissives et d'élaborer des supports d'aide aux fournisseurs ainsi qu'un parcours de formation destiné aux acheteurs. Le premier volet de celui-ci concerne une sensibilisation aux défis environnementaux mondiaux. Le parcours de formation sera complété en 2024 pour davantage développer les compétences de la communauté achats.

Les prochaines étapes du programme Carbon Strike consisteront également à fixer des objectifs de réduction avec les fournisseurs et à contrôler leurs performances.

⁽¹⁾ Protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public

Programmes d'atténuation et de remédiation des risques

100 %

des produits ST garantis
sans minerais issus
de zones de conflit en 2023

772

employés de fournisseurs
de ST France ont bénéficié de
formations sur le développement
durable en 2023

Le programme Responsible Mineral Sourcing (approvisionnement responsable en minerais)

Le Groupe ST achète directement ou par le biais de ses fournisseurs une large gamme de minerais et métaux, dont du tantale, de l'étain, du tungstène, de l'or (3TG) et du cobalt, considérés potentiellement comme des "minerais de conflit", c'est-à-dire des minerais provenant de zones de conflit et à haut risque ⁽¹⁾. ST applique une politique d'approvisionnement responsable, conforme aux lignes directrices de l'OCDE en matière de devoir de vigilance. En participant à la Responsible Minerals Initiative (RMI) depuis 2011, ST s'assure de sa conformité avec la procédure d'assurance des minerais responsables (Responsible Minerals Assurance Process ou RMAP).

En 2023, 100 % des minerais utilisés par ST étaient des minerais "sans conflit".

ST contribue aux différents groupes de travail de la RMI afin de collaborer avec ses pairs et d'apporter collectivement des améliorations significatives au secteur minier dans le but de prévenir, entre autres, les violations des droits humains et d'atténuer les risques graves pour la santé, la sécurité et l'environnement.

ST exige de ses fournisseurs qu'ils utilisent des minerais provenant de fonderies conformes à la norme RMAP. Chaque nouveau fournisseur et chaque nouvelle matière première sont systématiquement pré-évalués pour déterminer s'ils entrent dans le cadre du programme RMI. ST s'est engagé à supprimer toutes les fonderies non conformes de sa chaîne d'approvisionnement en exigeant de ses fournisseurs de les retirer de leur chaîne d'approvisionnement.

En 2021, ST s'est engagé de manière volontaire dans le programme d'évaluation en aval (Downstream Assessment Program ou DAP) de la RMI, lui permettant ainsi de valider les exigences des clients tout au long de la chaîne de valeur des minerais et des métaux et de répondre aux exigences du nouveau règlement de l'Union Européenne sur les minerais responsables (Règlement UE 2017/821).

La formation des fournisseurs et acheteurs sur les sujets de durabilité

La formation est l'outil clé qui permet d'intégrer les principes de la durabilité dans les opérations quotidiennes des employés de l'entreprise et dans les pratiques des fournisseurs : elle fait partie des actions d'atténuation du risque.

ST propose un support personnalisé et des formations pour aider les fournisseurs à adresser leurs non-conformités et améliorer leurs performances en développement durable lorsque cela est nécessaire. Les formations sont dispensées via la plateforme d'apprentissage en ligne RBA-Academy, sur laquelle ST a pu personnaliser des parcours de formation, via des webinaires dispensés par les équipes TPM ou les chefs de projet développement durable locaux, via des séances en présentiel dispensées par les délégués développement durable locaux ou les experts sur site, ou bien via des applications de type "worker voice".

La formation de la communauté achats se fait via des e-learning, des webinaires ou des séances en présentiel et est dispensée par les équipes TPM ou les chefs de projet développement durable de la fonction achats qui a pour rôle notamment d'acculturer sa communauté sur les sujets de durabilité.

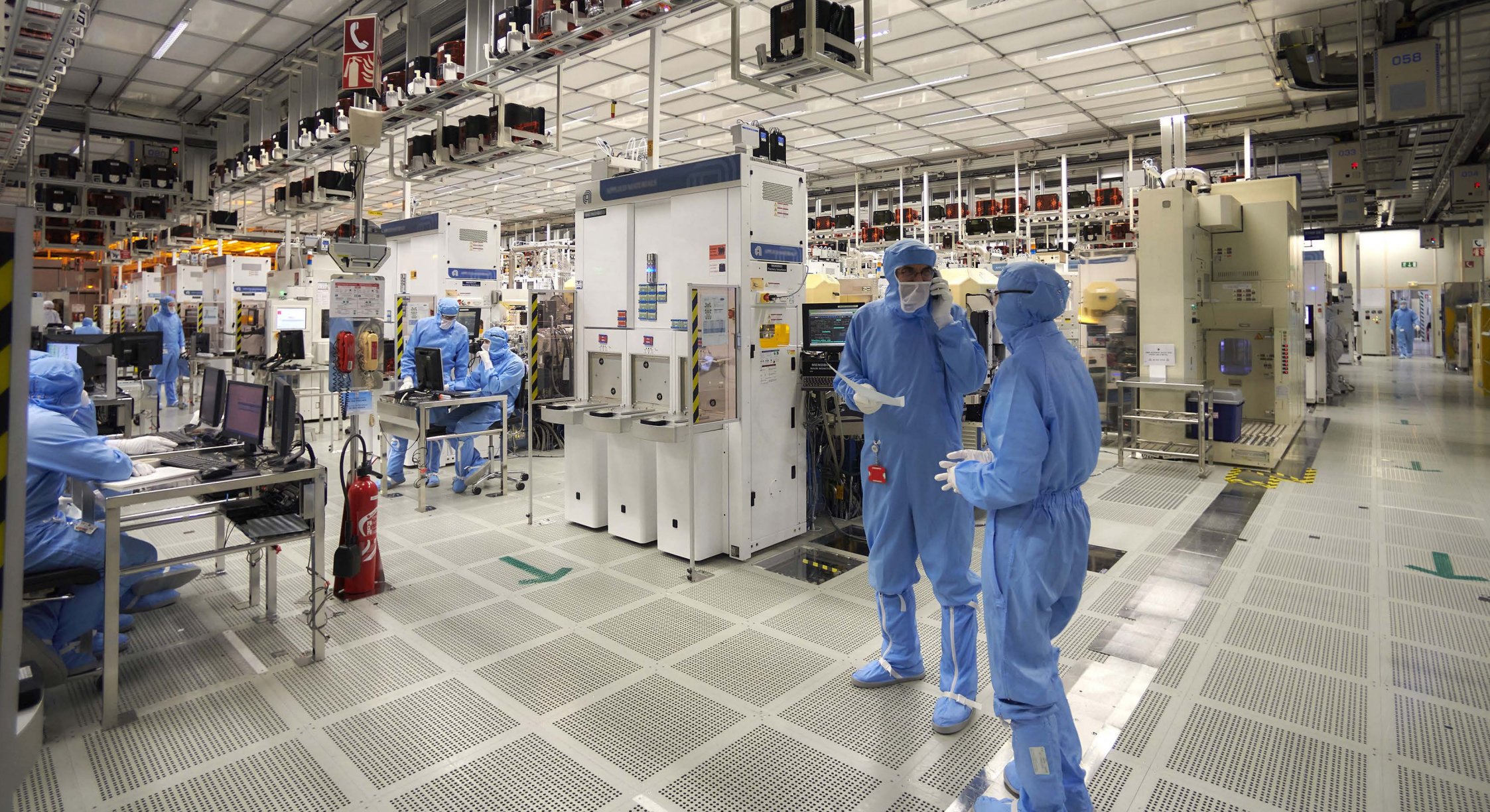
⁽¹⁾ https://single-market-economy.ec.europa.eu/system/files/2021-09/2._what_are_cahras_fr.pdf

5.4 | Actions d'atténuation et de remédiation des risques

La liste ci-dessous décrit quelques exemples d'actions mises en place afin d'adresser les risques dans la chaîne d'approvisionnement :

Thème	Périmètre de l'action	Action	Résultats
Engagement	●	Collaboration avec les fournisseurs afin qu'ils s'engagent à se conformer aux exigences de ST en termes de durabilité	97 % des fournisseurs de rang 1 identifiés à risque élevé de durabilité ont signé la lettre d'engagement au code RBA (version 7) à fin 2023
Evaluation & Vérification	●	Evaluation du risque de durabilité des 6 900 fournisseurs de ST dont 1 886 fournisseurs approvisionnant les sites français ST	216 fournisseurs et sous-traitants identifiés à risque en termes de durabilité en 2023, soit environ 11 % des fournisseurs du périmètre France
	●	Evaluation des nouveaux fournisseurs de matériaux selon un processus formalisé, selon des critères de qualité, de continuité des affaires, de prestation technique, de capacités de production, mais aussi selon des critères de durabilité	En 2023, 100 % des nouveaux fournisseurs de matériaux ont fait l'objet d'une évaluation correctives en matière de durabilité
	●	Identification, chez les fournisseurs à risque élevé de durabilité (hors prestataires de services) et les fournisseurs ayant un impact direct sur les produits et services de ST, d'alertes environnementales et sociales grâce à un outil externe de remontée d'informations publiques. Cet outil permet de couvrir en temps réel les événements de types inondations, mouvements de grèves, épidémies, accidents industriels etc. et d'en prévenir les impacts et les conséquences sur les tiers	1 561 des fournisseurs ST ont fait l'objet d'une alerte en 2023 via cet outil
	●	Réalisation d'audits selon le standard RBA des sites des fournisseurs de rang 1 identifiés à risque élevé de durabilité. Les audits ont une durée de validité de 2 ans et doivent être reconduits si le site du fournisseur est de nouveau identifié à risque à n+2	En 2023, un taux de couverture d'audit de 49 % pour les fournisseurs à risque élevé de durabilité a pu être atteint
	●	Lancement du programme Carbon Strike avec pour objectif de décarboner le chaîne d'approvisionnement de ST et ainsi de contribuer à la réduction des émissions du scope 3 du Groupe. La première étape, débutée en 2023, a concerné la collecte des informations, le calcul des émissions et leur pilotage grâce aux outils de Carbon Disclosure Project (CDP) et de RBA	Collecte de l'empreinte carbone de 95 fournisseurs (y compris les sous-traitants dont les émissions sont les plus élevées). Les 50 premiers fournisseurs de ST en termes de volume d'affaire, représentent 60 % des émissions de gaz à effet de serre du scope 3 liées à l'achat de biens et de services
Suivi & Remédiation	●	Suivi des plans d'actions correctives des fournisseurs et vérification que les non-conformités détectées lors des audits des fournisseurs sont traitées	En 2023, 80 % des non-conformités classées prioritaires pour les fournisseurs de ST France ont pu être clôturées dans les 12 mois suivant leur identification
	●	Suivi et participation aux processus multipartites de remédiations pour le remboursement par le fournisseur ou par ST de frais de recrutements payés par les employés des fournisseurs	En 2023, le remboursement des frais de recrutement a concerné 84 travailleurs migrants étrangers, répartis entre 7 fournisseurs, pour un montant global de 6 302 US\$
Accompagnement & Reconnaissance	●	Sensibilisation et formation des acheteurs et fournisseurs au standard RBA et aux enjeux environnementaux et sociaux à travers la plateforme d'apprentissage en ligne RBA, des ateliers collaboratifs de la Fresque du Climat, des séances de formation, des webinaires et des applications de type "worker voice"	61 membres de la communauté achats de ST France ont participé à une sensibilisation aux enjeux climatiques via des ateliers collaboratifs de la Fresque du Climat. Plus de 770 employés de fournisseurs de ST France ont participé à des formations sur le standard RBA et le développement durable en 2023 représentant au total 73 fournisseurs
	●	Engagement local auprès des fournisseurs avec l'organisation d'événements au cours desquels le développement durable est mis en avant	ST Rousset a créé un prix de durabilité pour ses prestataires de services locaux. Le prix 2023 a été décerné à Sodexo pour son programme "Waste Watch" visant à réduire les déchets de restauration
	●		En 2023, lors de sa semaine annuelle de la sécurité, ST Crolles a réuni plus de 1 000 employés de ST et 700 prestataires de services, soit le nombre de participants le plus élevé à ce jour. L'événement comprenait des activités dirigées par des équipes de sécurité, médicales et d'incendie, ainsi que des sessions interactives visant à réduire les risques sur les chantiers de construction

● Groupe dont ST France ● ST France



6. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

6 | Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Politique d'alerte

ST encourage toutes les personnes intéressées, y compris les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires commerciaux, etc.), à exprimer toute préoccupation qu'ils pourraient avoir concernant d'éventuelles violations de son Code de Conduite, y compris en matière de droits humains, d'environnement et de santé, des politiques mises en place par ST ou de la loi. Les managers sont responsables du maintien d'une atmosphère de travail dans laquelle les employés se sentent à l'aise pour s'exprimer et faire part de leurs préoccupations. Toutes les préoccupations soulevées sont prises en compte sérieusement.

Le Code de Conduite de ST et son addendum sont distribués à tous ses employés. Ils sont disponibles sur son site web (voir www.st.com/code_of_conduct), sur son application ST Integrity et en 10 langues sur le site intranet.



Dispositif d'alerte

Depuis 2005, ST dispose d'un mécanisme d'alerte accessible à tous les employés et parties intéressées, permettant de signaler d'éventuels comportements contraires à la loi ou aux principes d'intégrité, de respect de probité énoncés dans son Code de Conduite. Il permet notamment de signaler d'éventuelles atteintes à l'intégrité, aux droits humains, libertés fondamentales, à la santé et la sécurité, à l'environnement, et plus largement de signaler les risques liés au devoir de vigilance.

En 2022, ST a mis à jour son dispositif d'alerte, baptisé "Speak Up", en conformité avec la Directive Européenne 2019/1937 (transposée en France par la loi du 21 mars 2022) sur la protection des lanceurs d'alertes.

Les principaux objectifs de cette révision se concentraient sur les éléments suivants : i) fournir et toutes et à tous une information claire concernant l'existence et la saisine de dispositif d'alerte interne, ii) décrire de manière transparente le processus en place concernant le traitement des alertes, iii) réaffirmer la politique de tolérance-zéro de l'entreprise concernant toutes les formes de représailles, et iv) garantir le traitement confidentiel des alertes reçues. En encourageant les collaborateurs à utiliser les canaux de signalement mis à leur disposition, ST a déployé un dispositif lui permettant d'identifier et de prévenir d'éventuelles atteintes aux principes énoncés dans le Code de Conduite, y compris en matière de droits humains, d'environnement et de santé.

En outre, ST a amélioré son ancienne ligne d'assistance téléphonique par une nouvelle ligne indépendante et multilingue, la Hotline Ethique, disponible 24 heures/24, 7 jours/7.

Le processus "Speak up", ainsi que le lien vers la ligne d'assistance éthique et le Code de Conduite et son addendum sont communiqués à tous sur la page web de l'entreprise et via l'application mobile "ST Integrity". Ils sont également communiqués à tous les employés par le biais de pages web intranet dédiées ainsi que par de nombreux supports de communication et de formation.

La ligne d'alerte peut être utilisée par tout employé, partenaire commercial ou partie prenante en France et à l'international. Les utilisateurs de la Hotline Ethique peuvent soumettre leurs alertes de manière anonyme ou non, par téléphone ou en ligne, dans la langue de leur choix.

Les employés et parties intéressées peuvent également choisir d'utiliser les canaux de communication directs disponibles pour soumettre leurs alertes, en contactant l'un des Managers Référents identifiés sur chaque site, pays et région.

La promotion du dispositif d'alerte interne, "Speak Up", et de la hotline Ethique est réalisée par de multiples supports, incluant des vidéos, des flyers, des cartes de visite, des affiches, des articles, etc. qui sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise et Viva Engage (anciennement "Yammer"), le réseau social interne de l'entreprise qui sont activement communiqués sur les sites à travers des campagnes d'affichage, de communication et de formation.

Toutes les alertes reçues sont analysées et traitées de manière sérieuse.

ST applique les normes de confidentialité les plus strictes dans le traitement de toutes les alertes reçues et veille à ce que aucun employé qui signale un problème de bonne foi ne subisse de représailles sous forme de harcèlement, ou des conséquences négatives sur son emploi ou sa carrière.

Toute violation sérieuse des obligations liées au devoir de vigilance et au Code de conduite mis en place par ST aboutit à des actions qui, selon le cas, peuvent être disciplinaires, et peuvent aller jusqu'à la rupture des relations contractuelles/commerciales.



L'éthique et le respect des règles est l'affaire et la responsabilité de chacun !

Si vous avez un doute ou remarquez un comportement inapproprié, signalez-le !

HOTLINE

Par téléphone ou en ligne :

<https://www.speakupfeedback.eu/web/stmicroelectronics/>

Pour plus d'informations, visitez la page :

<https://www.stmicroelectronics.sharepoint.com/sites/Compliance>

Alertes remontées via les lignes d'assistance éthique France 2023

Nombre de cas	
Nombre de cas en cours d'examen au 1er janvier	5
Nombre de cas signalés au cours de l'année	70
Nombre de cas par catégorie	
Détournements d'actifs	2
Corruption	1
Conflit d'intérêt	3
Déclaration frauduleuses	0
Harcèlement et autres problèmes de comportement	59
Environnement, Santé et Sécurité	0
Confidentialité des données	0
Cybersécurité	3
Délits d'inités	0
Autre	7
Dossiers clôturés après une évaluation préliminaire ou une enquête formelle ⁽¹⁾	47
Nombre de cas de mauvaise conduite externe confirmés	1
ayant entraîné la résiliation de contrats avec des partenaires commerciaux	0
Nombre de cas de mauvaise conduite interne confirmés	18
ayant entraîné le licenciement ou des mesures disciplinaires à l'encontre d'employés	15
Cas encore ouverts à la fin de l'année	23
Nombre de litiges ou d'enquêtes menées par les autorités en matière de corruption à l'encontre de ST ou de ses employés	0

⁽¹⁾ Note au lecteur: Delta entre les données du 31.12.2023 et les données reçues ultérieurement concernant les cas et actions confirmés.



7. Contrôle de l'efficacité du dispositif de vigilance

7 | Contrôle de l'efficacité du dispositif de vigilance

Les programmes de développement durable de ST (le Plan de Vigilance en fait partie) sont évalués au moyen d'objectifs et d'indicateurs clés de suivi de la performance.

L'efficacité des mesures mises en place est assurée par :

- des équipes Groupe et locales qui définissent les programmes et les plans d'actions et partagent les bonnes pratiques ;
- les revues trimestrielles qui permettent de vérifier l'atteinte des objectifs et le suivi des plans d'actions ;
- des programmes d'audits (internes, clients, externes, de certification) pour contrôler la bonne cohérence des processus, les systèmes de management, la performance.

ST publie chaque année ses objectifs, sa performance et ses progrès en matière de droits humains et droits du travail, de santé, de sécurité et d'environnement dans son rapport annuel de développement durable, le Sustainability report. Ces informations couvrent notamment les incidences négatives ciblées par le dispositif de vigilance. Elles concernent aussi bien les opérations directes du Groupe ST (incluant ses filiales) que les opérations initiées dans le cadre des relations commerciales avec les fournisseurs et les sous-traitants. Le contenu et la fiabilité des données publiées dans le Sustainability report sont vérifiés par un organisme tiers.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L225-103-4 du code de commerce, le Plan de Vigilance, présente ci-après un compte-rendu de sa mise en œuvre effective.





8. Mise en œuvre du Plan de Vigilance

8 | Mise en œuvre du Plan de Vigilance

Afin d’assurer le pilotage de son dispositif de vigilance et d’en mesurer l’efficacité, à la fois en matière de mesure de ses expositions aux risques et de pilotage de ces expositions via des actions d’atténuation, ST France a mis en place différents indicateurs présentés ci-dessous par thématique.

Suivi des résultats en matière de droits humains et libertés fondamentales

Sites ST France couverts par des évaluations régulières en termes de droits humains

Site	% effectifs ST France	Audit interne	Auto-évaluation RBA	Audit RBA
Crolles	38 %	•	•	•
Grenoble	18 %	•	•	(1)
Rousset	22 %	•	•	•
Tours	11 %	•	•	•
Rennes Back-end	1 %	•	•	(1)
% de couverture des effectifs ST France		91 %	91 %	71 %

⁽¹⁾ Les sites de Grenoble (R&D) et de Rennes Back-end sont considérés comme des sites à risque faible en raison de leur activité (pour le site de Grenoble) et de leur taille (pour le site de Rennes Back-end), ils ne sont donc pas soumis aux audits tierce partie.

Les sites majeurs français (Crolles, Grenoble, Rousset, Tours et Rennes Back-end) ont réalisé en 2023 des questionnaires d’auto-évaluation des droits humains (SAQ) de RBA. Ces sites ont obtenu des notes allant de 83,2/100 à 97/100. Cela représente 100 % des sites de production et les sites de plus de 700 employés.

Les trois sites français de production Crolles, Rousset, Tours ayant réalisés un audit RBA en 2023 ont obtenu la reconnaissance RBA Platinum avec une conformité totale (200/200).

	2021	2022	2023
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap (DOETH) pour ST France	5,24	5,30	5,08

	2021	2022	2023
Note obtenue à "l'index de l'égalité femmes hommes" par ST France	93/100	93/100	93/100

Réunions organisées avec les représentants du personnel de ST France en 2023	Nombre
Commissions de suivi d'accords d'entreprises	32
Commissions du CSEC (Comité Social Economique Central)	4
CSSCT Centrale (Comité Sécurité Santé et Conditions de Travail)	3
COMECO (Commission Economique)	3
CSE Central (Comité Social Economique)	10
Réunions de négociations	19
Réunions avec OSR (Organisations Syndicales Représentatives) hors négociations	3
Total	74
Périmètre couvert : sites de Paris, Toulouse, Crolles, Grenoble, Saint-Germain-en-Laye, le Bourget du Lac, Le Mans, Rennes (R&D), Rousset, Toulon, Sophia Antipolis, Tours et Rennes Back-end.	

96
nombre de nationalités
parmi les effectifs ST France

36 %
moyenne de femmes parmi
les instances dirigeantes de ST France

3 000
employés formés sur les sujets Diversité,
Equité Inclusion en France en 2023

Suivi des résultats en matière de santé et sécurité

Taux de cas enregistrables et de gravité (employés)

	2021	2022	2023
Taux de cas enregistrables (employés)	0,19	0,12	0,14
Accidents du travail pour 100 employés et par an selon la réglementation OSHA-US.			
Taux de gravité (employés)	2,9	2,5	2,5
Nombre de jours perdus pour 100 employés et par an selon la réglementation OSHA-US.			

Taux de cas enregistrables (accidents des sous-traitants sur site)

	2021	2022	2023
Taux de cas enregistrables (accidents des sous-traitants)	0,54	0,36	0,21

Accidents du travail pour 100 sous-traitants et par an selon la réglementation OSHA-US.

Taux total de cas enregistrables (accidents et maladies professionnelles des employés et sous-traitants sur site)

	2021	2022	2023
Taux total de cas enregistrables (accidents et maladies professionnelles)	0,31	0,21	0,18

Accidents et maladies professionnelles pour 100 employés et sous-traitants selon la réglementation OSHA-US.

+61 000

heures de formation sur des sujets liés à la santé et sécurité dispensées au niveau de ST France en 2023

+13 000

visites sécurité de terrain au niveau de ST France en 2023

Suivi des résultats en matière d’environnement

Electricité renouvelable ⁽¹⁾ (%)

	2019	2020	2021	2022	2023
Part électricité renouvelable/électricité totale	70 %	71 %	70 %	73 %	74 %

⁽¹⁾ Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours, Grenoble, Rennes Back-end.

Total des émissions net en équivalent CO₂ (KTons) ⁽¹⁾⁽²⁾

	2019	2020	2021	2022	2023 ⁽⁵⁾
Émissions directes Scope 1	54	69	76	78	64
Émissions indirectes (électricité achetée) Scope 2 basé sur le marché ⁽³⁾	9	9	10	10	8
Autres émissions indirectes (transport ⁽⁴⁾) Scope 3	18	15	14	17	20
Total émissions	82	93	99	105	93

⁽¹⁾ Périmètre couvert : Crolles, Grenoble, Rennes Back-end, Rousset, Tours.

⁽²⁾ La somme peut ne pas s’additionner en raison de chiffres arrondis.

⁽³⁾ Méthode de calcul basée sur le marché selon la norme GHG Protocol.

⁽⁴⁾ La valeur des émissions liées au transport est une estimation globale du transport des employés et du transport des marchandises.

⁽⁵⁾ Raffinement 2019 du rapport méthodologique sur les inventaires nationaux d’émissions de gaz à effet de serre datant de 2006.

Émissions CO₂ équivalent par unité de production

	2019	2020	2021	2022	2023
Émissions CO ₂	51	58	48	46	38

Base 100 en 2016 - Périmètre couvert : Crolles, Grenoble, Rennes Back-end, Rousset, Tours.

Economie d’énergie (MWh économisé/an) ⁽¹⁾

	2019	2020	2021	2022	2023
Economie d’énergie	7 657	2 769	16 286	6 053	6 630

⁽¹⁾ Périmètre couvert : Crolles, Grenoble, Rennes Back-end, Rousset, Tours.

Répartition des déchets (%) ⁽¹⁾

	2019	2020	2021	2022	2023
Réutilisation	6,9	15,3	13,8	3,5	12,3
Envoyé au recyclage	84,2	77,2	78,2	88,8	74,6
Récupération ⁽²⁾	4,3	4,1	4,2	3,8	7,2
Incinération	3,4	1,9	1,9	2,1	5,4
Décharge	1,1	1,5	1,9	1,8	0,6

⁽¹⁾ Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours.
⁽²⁾ Déchets brûlés avec récupération d'énergie (combustion).

Consommation d'eau par unité de production

	2019	2020	2021	2022	2023
Consommation d'eau	78	83	69	66	67

Base 100 en 2016 - Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours.

Eau totale recyclée et réutilisée ⁽¹⁾

	2019	2020	2021	2022	2023
Eau recyclée et réutilisée (%)	35 %	34 %	32 %	41 %	41 %

⁽¹⁾ Périmètre couvert : Crolles, Rousset, Tours.

7 000+ heures de formation aux risques chimiques
(Périmètre couvert : Rennes Back-end, Crolles, Rousset, Tours, Grenoble et Sophia Antipolis)

Suivi des résultats en matière de gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement de ST France est constituée de fournisseurs localisés en France (fournisseurs de biens et prestataires de services) et de fournisseurs localisés à l'étranger (fournisseurs de biens et sous-traitants). Dans la chaîne d'approvisionnement de ST France, 11 % des fournisseurs sont identifiés à risque élevé de durabilité via l'exercice d'évaluation du risque effectué annuellement par les équipes TPM.

Audits des sites de fournisseurs de ST France identifiés à risque élevé de durabilité

	2022	2023
Nombre d'audits	41	58
Fournisseurs directs	21	36
Fournisseurs de matériaux	15	26
Sous-traitants Back-end & Front-end	6	10
Fournisseurs indirects	20	22
Fournisseurs d'équipements et de pièces détachées	7	7
Prestataires de services sur site	13	15

Résultats des audits des sites de fournisseurs de ST France identifiés à risque élevé de durabilité

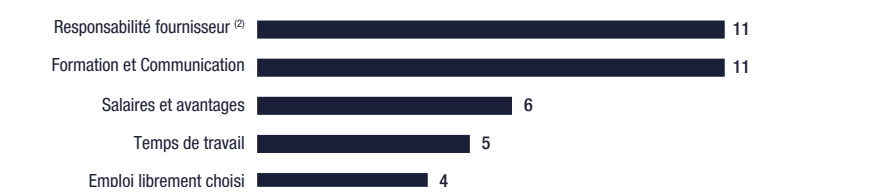
	2022	2023
Nombre de Non-conformités	237	321
Fournisseurs directs	161	221
Fournisseurs de matériaux	113	190
Sous-traitants Back-end & Front-end	48	31
Fournisseurs indirects	76	100
Fournisseurs d'équipements et de pièces détachées	52	61
Prestataires de services sur site	24	39
Nombre moyen de non-conformité par audit	6	6

Types de non-conformités (NC) identifiées lors des audits des sites de fournisseurs de ST France

	NC 2022	% ⁽¹⁾	NC 2023	% ⁽¹⁾
Non-conformités prioritaires	10	4 %	14	4 %
Non-conformités majeures	143	60 %	229	71 %
Non-conformités mineures	84	35 %	78	24 %
Total	237	100 %	321	100 %

⁽¹⁾ La somme peut ne pas s'additionner en raison de chiffres arrondis.

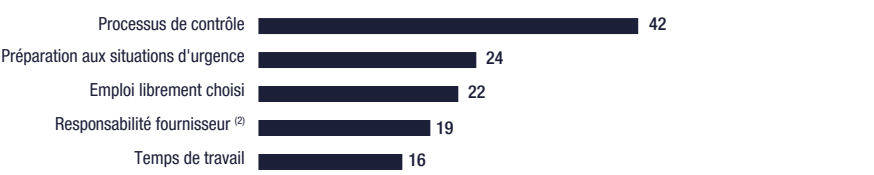
Top 5 des non-conformités identifiées pour les prestataires de services intervenant sur les sites de ST France en 2023 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Nombre de non-conformités prioritaires, majeures et mineures, issues des 15 audits RBA seconde partie réalisés auprès de nos prestataires de services identifiés à risque en 2023, sur nos sites majeurs ST France.

⁽²⁾ Application des exigences du standard RBA aux fournisseurs de rang suivant.

Top 5 des non-conformités identifiées pour les fournisseurs de matières, équipement/ pièces de rechanges et sous-traitants, des sites ST France en 2023 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Nombre de non-conformités issues des 43 audits RBA tierce partie réalisés chez les fournisseurs ST France en 2023.

⁽²⁾ Application des exigences du standard RBA aux fournisseurs de rang suivant.

Taux de clôture ⁽¹⁾ des non-conformités (%) suite aux audits de fournisseurs identifiés à risque élevé de durabilité

	2023
Non-conformités prioritaires	80 %
Non-conformités majeures	45 %
Non-conformités mineures	42 %

⁽¹⁾ Pourcentage de non-conformités identifiées en 2022 et fermées dans les 12 mois suivant leur identification.

Résultats obtenus en matière de recueil des signalements via les mécanismes d'alerte

Alertes remontées via les lignes d'assistance éthique France 2023	
Nombre de cas	
Nombre de cas en cours d'examen au 1 ^{er} janvier	5
Nombre de cas signalés au cours de l'année	70
Nombre de cas par catégorie	
Détournements d'actifs	2
Corruption	1
Conflit d'intérêt	3
Déclaration frauduleuses	0
Harcèlement et autres problèmes de comportement	59
Environnement, Santé et Sécurité	0
Confidentialité des données	0
Cybersécurité	3
Délits d'inités	0
Autre	7
Dossiers clôturés après une évaluation préliminaire ou une enquête formelle ⁽¹⁾	47
Nombre de cas de mauvaise conduite externe confirmés	1
ayant entraîné la résiliation de contrats avec des partenaires commerciaux	0
Nombre de cas de mauvaise conduite interne confirmés	18
ayant entraîné le licenciement ou des mesures disciplinaires à l'encontre d'employés	15
Cas encore ouverts à la fin de l'année	23
Nombre de litiges ou d'enquêtes menées par les autorités en matière de corruption à l'encontre de ST ou de ses employés	0

⁽¹⁾ Note au lecteur: Delta entre les données du 31.12.2023 et les données reçues ultérieurement concernant les cas et actions confirmés.



9. Amélioration continue et perspectives

9 | Amélioration continue et perspectives

Prise en compte des remarques émises sur le Plan 2022

En décembre 2023, des associations et des collectifs de citoyens (notamment Actionnaires pour le climat et la Société Métamorphose), ont adressé une mise en demeure à STMicroelectronics SAS au titre de la loi française sur le devoir de vigilance, concernant le respect des obligations de cette loi, au titre des activités de STMicroelectronics France SAS et de ses filiales. Se basant essentiellement sur les conclusions du rapport d'enquête publique relatif au projet d'extension du site de Crolles, ces associations et collectifs de citoyens ont demandé à STMicroelectronics France SAS d'adopter, de publier et de mettre en œuvre des mesures de vigilance raisonnables dans son Plan de Vigilance.

ST France a répondu, par lettre du 15 mars 2024, à cette mise en demeure et a tenu compte de certaines remarques dans le présent Plan de Vigilance, notamment en matière de gouvernance, de présentation de la cartographie des risques et de précision de la nature des risques.

Un Plan de Vigilance en amélioration continue

Une revue externe du Plan de Vigilance 2022 de ST France a été réalisée afin d'identifier les pistes d'amélioration et les voies de progrès. Ceci a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui ont été prises en compte pour la rédaction du Plan 2023. En 2024, une revue similaire sera réalisée et ST France tiendra également compte des remarques des parties prenantes ainsi que des meilleures pratiques de place pour établir une feuille de route opérationnelle qui concernera l'ensemble du dispositif de vigilance afin de permettre encore l'amélioration de son Plan de Vigilance. ST France entend notamment poursuivre ses efforts en matière d'échange avec les parties prenantes internes et externes, des actions face aux risques identifiés au sein de sa chaîne d'approvisionnement, et de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre dans le cadre du Plan de Vigilance.



Perspectives relatives à l'engagement des fournisseurs et des sous-traitants

Le Groupe ST s'est lancé depuis 2005 dans une démarche d'engagement avec ses fournisseurs et ses sous-traitants afin de les intégrer dans son programme de développement durable, notamment concernant la gestion des impacts des activités sur les personnes et l'environnement. Le Groupe entend poursuivre ces efforts, en mobilisant encore davantage ses fournisseurs et ses sous-traitants.

Afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone pour 2027, le programme de décarbonation des achats dénommé Carbon Strike entrera, dès 2024, dans sa

deuxième phase. Après l'identification des fournisseurs de rang 1 les plus émissifs en termes de gaz à effet de serre, la collaboration avec ces derniers, pour la mise en place de trajectoires de réduction d'émissions, débutera et la formation des parties prenantes sur ce sujet sera renforcée. Des initiatives sont également planifiées pour notamment continuer à inclure des clauses de durabilité dans les documents contractuels avec les fournisseurs, et pour digitaliser les données relatives au programme de la chaîne d'approvisionnement responsable afin d'automatiser les remontées d'information.



ST France est à l'écoute des contributions et commentaires des parties prenantes sur son Plan de Vigilance.
Pour toute suggestion, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

PlanDeVigilanceFrance@st.com

Pour plus d'informations sur les produits et solutions ST, rendez-vous sur www.st.com

© STMicroelectronics - Mai 2024

Tous droits réservés - ST et le logo ST sont des marques déposées
et/ou non déposées de STMicroelectronics International NV ou de ses filiales dans l'UE et/ou d'autres juridictions.

Pour toute information complémentaire à propos des marques de ST, visitez le site www.st.com/trademarks.

Tous les autres noms de produits ou de services appartiennent à leurs propriétaires respectifs.